

Communiquer en bibliothèque

DOSSIER

141

SOMMAIRE

Introduction

- Sous le signe d'Hermès 35
par Florence RICHTER, rédactrice en chef de Lectures
- La lecture est un dialogue avec soi-même 36
Interview de Michèle PETIT par Florence RICHTER

Visibilité et missions des bibliothèques en Communauté française

- A propos de, par, en, vers, sur, 38
par Yvette LECOMTE, directrice du Service de la Lecture publique
- Vingt ans après 44
par Pierre DUPONT, député permanent de la province du Hainaut, et président des Affaires culturelles
- La bibliothèque dans la société 45
par Jacques REMY-PAQUAY, secrétaire communal de la Ville de Stavelot
- Les bibliothèques vues par le monde de l'enseignement 46
par Ariane BAYE et Dominique LAFONTAINE, service de pédagogie théorique et expérimentale de l'Université de Liège
- La communication des bibliothèques d'une frontière à l'autre 47
par Dominique AROT, conservateur général des bibliothèques de Lille, et auteur de Les partenariats des bibliothèques

Pour vous servir...

- Les relations des bibliothèques avec la presse 48
*par Marielle de MIRIBEL, formateur consultant à Médiadix
(article paru dans BIBLIOTHÈQUE(s), revue de l'ABF, décembre 2004)*
- La Fondation Prométhéa : pour constituer un dossier de mécénat 50
par Chantal PIRLOT, directrice de la Fondation Prométhéa

Des partenariats développés par les bibliothèques

- La bibliothèque des Riches-Claires : pour une visibilité accrue 51
par Marie-Angèle DEHAYE, bibliothécaire en chef
- Plus et mieux dans de nouveaux locaux 52
*par Fabienne GERARD, bibliothèque « La Rollandine » à Saint-Ghislain,
en collaboration avec Laure GLOIRE, bibliothèque de l'Espace Maurice Carême à Anderlecht,
et Francis ALBERT, bibliothèque d'Oupeye*
- Des petits déjeuners lecture à Mouscron 52
par Carine REMMERY, directrice de la bibliothèque de Mouscron

Nouveaux publics et nouveaux outils

- Nouveaux médias en bibliothèque 53
par Jean-Michel DEFAWE, président de la F.I.B.B.C.
- Les publics se diversifient 54
par Stéphane DESSICY, directeur de la bibliothèque de Schaerbeek

Brève bibliographie

- par Christian L'HOEST, bibliothécaire au C.L.P.C.F. 56*

INTRODUCTION

Sous le signe d'Hermès

par **Florence RICHTER**,
rédactrice en chef de *Lectures*

Hermès, cela va de soi, ne désigne pas un commerçant connu de vêtements chics et chers. Le présent dossier est placé sous les bons augures d'Hermès-Mercure, le dieu ailé, messager de tous les dieux de l'Olympe, dieu de la communication mais aussi du commerce et des voleurs. Bref, de tout ce qui « circule ». Hermès est un dieu plein de malice et de sagesse à la fois.

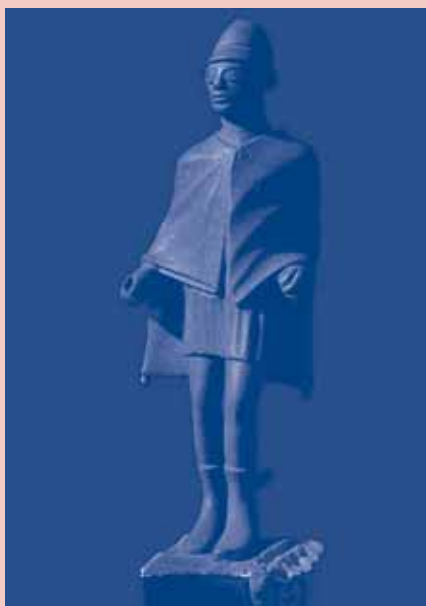
Volontairement, le dossier présente un profil concret ; on trouvera peu ou pas d'articles théoriques sur l'accueil du public, le marketing et le partenariat, et même le management, toutes formes de « communication ». Des cours de formation continue, organisés par le C.L.P.C.F. ou d'autres opérateurs, permettent d'acquérir des notions théoriques ou comportementales dans ce domaine. Dans le présent *Lectures*, on présente plutôt des réalisations pratiques en Communauté française.

Le dossier s'ouvre par une interview de Michèle Petit, auteur de *Eloge de la Lecture : la construction de soi*, rappelant que le livre est aussi (d'abord ?) une communication avec soi-même ; la « réflexion intérieure » disent les écrivains, pour aider à se construire psychologiquement.

La visibilité des bibliothèques est une question essentielle; cette visibilité dépend notamment de la place que la bibliothèque se donne et que les responsables politiques lui donnent, dans la société. A ce propos, Yvette Lecomte présente des points importants d'une politique de communication organisée et commune dans le Réseau public de Lecture en Communauté française.

Le député permanent Pierre Dupont, et le secrétaire communal Jacques Remy-Paquet exposent la vitalité et l'importance des bibliothèques dans les entités territoriales qu'ils représentent. On peut espérer qu'un jour tous les hommes et femmes politiques marquent le même vif intérêt pour la bibliothèque de leur commune ou province. Et les bibliothécaires ont un rôle à jouer : ils peuvent susciter cet intérêt d'un nombre toujours croissant de responsables politiques.

Deux regards extérieurs sont aussi portés sur les bibliothèques : celui du monde de l'enseignement, grâce à l'article d'Ariane Baye et Dominique Lafontaine ; et celui d'un bibliothécaire connu, un spécialiste français :



HERMÈS, DÉBUT DU V^e SIÈCLE AV. JC. BRONZE EXPOSÉ AU MUSÉE NATIONAL D'ARCHÉOLOGIE D'ATHÈNES.

Dominique Arot qui expose des réalisations communes entre deux bibliothèques de France et de Belgique francophone.

Un article propose comment élaborer des relations fructueuses avec la presse : Marielle de Miribel est une consultante en communication et a permis (avec l'ABF) la reproduction d'un article publié dans la revue *Bibliothèques*. En Belgique, une institution, subsidiée par la Communauté française, est au service du monde de la Culture : il s'agit de la Fondation Prométhéa présentée par Chantal Pirlot ; la Fondation conseille et met en contact le milieu culturel et celui de l'entreprise. Rappelons qu'en Belgique francophone, contrairement à la Flandre et à d'autres pays, le mécénat est peu utilisé pour développer les activités (expositions, etc) ou soutenir une rénovation de bibliothèque, par exemple. Une idée à suivre.

Une partie du dossier est justement consacrée à la description de belles réalisations de partenariats entre bibliothèques et autres opérateurs, commerciaux ou pas. On a choisi trois exemples : celle d'une bibliothèque locale à Mouscron, celle d'une centrale-principale-locale aux Riches-Claires à Bruxelles, et l'exposé du bénéfice à tirer d'un déménagement (Saint-Ghislain, Anderlecht, Oupeye) pour réorienter la communication et la visibilité de bibliothèques. On connaît les dynamismes des auteurs respectifs de ces articles : Carine Remmery, Marie-Angèle Dehaye, Fabienne Gérard, Laure Gloire et Francis Albert.

Enfin des articles de Jean-Michel Defawe, consacré aux nouveaux médias, et de Stéphane Dessicy, sur les nouveaux publics, rappellent que la communication se décline de manière diversifiée et que des pistes peuvent toujours être imaginées pour accroître l'ouverture des bibliothèques à tout le monde et à tous les supports de la connaissance. Christian L'Hoest a établi une très brève bibliographie qui présente des ouvrages de réflexion sur la communication, permettant de compléter l'approche pragmatique du présent dossier.

A épinglez : certaines illustrations du dossier sont extraites de la publication *Le Chemin de la Lettre*, résultat d'un original atelier de photo-écriture (collaboration Arc/Collectif Alpha, éditions Labor). ■

La lecture est un dialogue avec soi-même

*Interview de Michèle PETIT
par Florence RICHTER*

F.R. : Michèle Petit, merci pour cette interview. Vous êtes anthropologue au CNRS; vous avez collaboré à deux études sur la lecture en milieu rural, et sur le rôle des bibliothèques dans la lutte contre les processus d'exclusion (1). Ces deux recherches sont-elles à l'origine de votre essai *Eloge de la lecture : la construction de soi* (éd. Belin, 2002) ?

M.P. : J'ai commencé à travailler sur la lecture et le rapport aux livres ou aux bibliothèques voici environ 14 ans. En effet, la première recherche portait sur la lecture en milieu rural. Je réalisais et j'analysais des entretiens; d'emblée, je me situais donc du côté des lecteurs, à l'écoute de leur manière singulière de lire, d'entrer dans une bibliothèque, de découvrir tel ou tel équipement culturel. C'est l'expérience du lecteur ou de l'utilisateur qui m'intéressait, ce qui se passait en lui. Cette approche m'a sans doute spontanément intéressée car, dans ma formation intellectuelle et personnelle, la rencontre avec la psychanalyse a été très importante. Même si au départ, j'ai fait des études de sociologue et d'orientaliste, grâce à la psychanalyse, j'ai compris l'importance du langage et des mots. Cela m'a amenée à écouter des gens parler de leur rencontre avec les livres. Dans cette recherche sur la lecture en milieu rural, j'ai surtout été frappée par l'ampleur des peurs vis-à-vis du livre, les inhibitions, le difficile accès, les interdits.

Quelques années plus tard, j'ai répondu à un appel d'offres du ministère de la Culture pour une recherche sur la contribution des bibliothèques publiques à la lutte contre les processus d'exclusion. Avec mes collègues, je me suis rendue dans six lieux où des bibliothèques avaient pensé leur rôle dans des contextes, des milieux sensibles. A nouveau, on a procédé par entretiens avec des médiateurs, des bibliothécaires mais surtout avec des usagers des bibliothèques (des adolescents et des jeunes adultes entre 15 et environ 30 ans). On les écoutait raconter, de manière aussi libre, aussi spontanée que possible, leur rencontre avec des livres et des bibliothèques. Du fait de cette importance qu'avait eue pour moi la psychanalyse, j'étais sans doute sensible aux aspects de découverte ou de construction de soi par les livres. Mes collègues l'étaient peut-être moins, elles avaient des approches plus sociales (il y avait notamment une géographe et une socio-linguiste). On a décrypté les entretiens et on les a découpés par thèmes; on a eu la surprise de découvrir que, dans la plupart des entretiens, l'accompagnement scolaire, l'autodidaxie, les sociabilités étaient certes des dimensions importantes, mais que l'aspect de la « construction de soi » était vraiment très présent, et de loin le plus important.

Dès lors, j'ai eu envie d'approfondir l'analyse de cette dimension, dont les professionnels de la lecture (chercheurs, bibliothécaires, enseignants, etc.) ne parlaient pas beaucoup, contrairement aux usagers. D'où cet essai, *Eloge de la lecture*.



F.R. : En effet, dans votre essai, vous insistez sur un fait : dans le contact avec le monde des livres, il y a autre chose, pour le lecteur, que l'aspect de citoyenneté et d'intégration sociale.

M.P. : Oui, l'« intégration sociale » ne passe pas seulement par l'apprentissage du partage d'un espace public, dont les professionnels parlent beaucoup, ou par des sociabilités, spontanées ou organisées. Cela passe aussi et beaucoup par l'« intégration » de sa propre histoire, au sens psychologique du terme, de son propre itinéraire. Et la rencontre avec des bibliothèques et des livres permet, par des voies souvent insolites - même à des gens qui ne sont pas de grands lecteurs -, de modifier la représentation qu'ils avaient d'eux-mêmes et de recomposer leurs appartenances. C'est peut-être fragmentaire, mais il y a « quelque chose qui se passe », même pour de petits lecteurs.

F.R. : Dans votre essai, vous mettez aussi en évidence le paradoxe de la lecture : une partie de votre livre est historique et consacrée à la description de l'utilisation de la lecture par les pouvoirs à travers le temps, afin d'assujettir les gens. Mais en même temps, la lecture libère l'individu, on pourrait dire « de l'intérieur ».

M.P. : Aucun pouvoir ne pourra jamais totalement contrôler l'usage qu'un lecteur fera d'un texte écrit. En réalisant ces entretiens, j'ai été étonnée de l'importance de la dimension d'appropriation, de déviation du sens, et

même de « rapt » que peut développer tout lecteur. Nous pratiquons tous cette appropriation à tout moment, même les professionnels qui sont censés savoir lire et respecter le texte d'un auteur.

F.R. : Pensez-vous que cette déviation est due à une certaine « construction par le rêve » (rêve intérieur) et par l'imaginaire ? On adapte, car le rêve et l'imagination sont nourriciers ? Dans votre livre, vous écrivez qu'il y a « un autre monde, celui des rêves », qui peut paraître aussi réel que le monde matériel. On peut ici appliquer la formule de Virginia Woolf et considérer la lecture comme « une chambre à soi ». N'est-ce pas le propre de « l'hospitalité du livre » ?

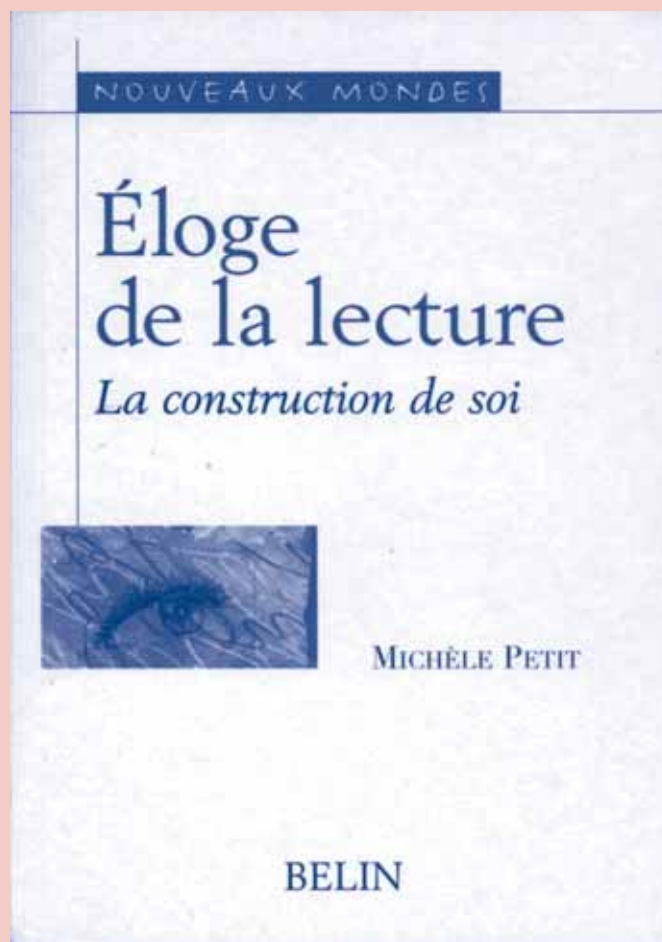
M.P. : Pour ma part, je mets en rapport cette dimension d'appropriation avec « l'objet transitionnel » des psychanalystes, un concept qui vient de D.W. Winnicott (pédiatre et psychanalyste). Il s'agit d'un « objet » (un objet, une histoire, une chanson, etc.) que le très jeune enfant s'approprie. L'adulte le lui a donné, mais l'enfant pense que c'est lui qui l'a inventé, créé. Et cette ambiguïté est importante à conserver. L'enfant développe une forte affection pour cet objet qui lui permet de commencer à s'éloigner de sa mère et à tracer son propre chemin. Dans la lecture, je pense que l'on retrouve ce phénomène de « re-création » de l'objet, et ses effets bénéfiques.

F.R. : Des pages de votre essai sont consacrées à l'importance de la lenteur et du lien entre lecture et lenteur. En effet, on doit prendre le temps de lire, comme dans la vie, certains événements doivent « se réaliser en leur temps ».

M.P. : En effet, quand on vit quelque chose d'intense – que cela soit heureux ou douloureux –, il est très difficile de le dire, de trouver des mots. On reste médusé ou on utilise des mots très pauvres. Il faut du temps et une élaboration psychique pour arriver à symboliser ce que l'on a vécu. On peut opposer ici d'une part la télé-réalité, qui prétend dire l'expérience humaine, mais la formate et l'appauvrit, et d'autre part l'oeuvre des écrivains ou des artistes. Ceux-ci travaillent, un peu en retrait, dans un face à face avec soi-même mais nourri de mille conversations avec d'autres êtres et d'autres oeuvres. Ils travaillent lentement à une élaboration psychique et littéraire complexe. Les humains ont toujours eu besoin de mettre en forme leur expérience par des récits. Pascal Quignard dit que nous sommes tenus « par le besoin d'une régurgitation linguistique » de notre expérience. Bien sûr, cela passe aussi, aujourd'hui, par des pratiques en amateur, mais toutes les sociétés ont toujours eu recours à des « professionnels » (conteurs, dramaturges, artistes, écrivains, ou, différemment, psychanalystes) pour traduire le plus profond de l'expérience humaine. Et cela exige la lenteur, même si la création proprement dite peut se manifester de manière fulgurante. Le travail intérieur exige la lenteur.

F.R. : Pouvez-vous parler des « livres-guérisseurs » ? Est-ce la bibliothérapie ?

M.P. : Cela rejoint un thème auquel je travaille actuellement : la lecture dans des espaces en crise. C'est un peu différent de la « bibliothérapie » où l'on préconise la lecture d'ouvrages déterminés pour remédier à telle ou telle pathologie.



Je m'intéresse à un phénomène plus large, qui interroge le statut de l'objet culturel aujourd'hui, en partant d'un constat : dans différents pays, notamment en Amérique latine où je vais souvent, on constate que, dans des contextes de crises aiguës, des gens (professionnels de la Lecture publique, enseignants, militants, psys, etc.) recourent à la lecture, souvent associée à d'autres pratiques culturelles. Et cela pour aider des enfants, des adolescents, des adultes à se reconstruire. Je pense qu'il faut faire connaître ces expériences et les analyser - même si la plupart d'entre elles ne durent qu'un temps assez bref.

F.R. : Contrairement aux livres donnés dans le cadre de bibliothérapie ou de socialisation (« lectures utiles »), peut-on dire que les « livres-guérisseurs » se caractérisent par une certaine distanciation entre le livre lu (qui « réveille », choisissons ce mot) et la situation vécue quotidiennement par le lecteur confronté à une crise ? Comme s'il devait y avoir un espace de respiration entre l'expérience qui bouleverse la personne d'une part, et le texte lu d'autre part ; il ne faut pas que l'un et l'autre coïncident trop étroitement. En littérature, on parle de catharsis, de « purification » par l'art, du livre qui sauve.

M.P. : C'est la question de la métaphore. Bien sûr, certaines personnes ont été aidées par la lecture de récits témoignant d'expériences similaires aux leurs. Mais quelques bibliothécaires en tirent argument pour assigner des usagers aux seuls livres « qui leur ressemblent ». Alors

que bien souvent, les livres qui ont permis à des lecteurs de mettre en forme leur expérience, et de se dégager d'une situation où ils se sentaient immobilisés, de « faire un saut », ne sont pas des livres « reflets », mais des livres dans lesquels ils ont trouvé une *métaphore* de leur propre situation, qui leur a permis de prendre leurs distances. Là encore, il y a appropriation, ce travail actif d'aller chercher parfois à l'autre bout du monde, l'expérience de quelqu'un d'autre. En outre, de longue date, on a aussi remarqué que la métaphore suscite du mouvement, une réaction, elle touche le corps. Par un tout autre chemin, des gens qui travaillent avec des adolescents en grande difficulté scolaire retrouvent cette importance de la métaphore : Serge Boimare, par exemple, les aide à mettre en forme leurs angoisses par la lecture de mythes de l'Antiquité ou de Jules Verne.

Une partie de ce travail des bibliothécaires ou des libraires s'effectue de façon intuitive, même si cela suppose aussi, bien entendu, une connaissance professionnelle.

F.R. : Jusqu'à présent, on a beaucoup parlé du livre comme dialogue avec soi-même. Disons un mot de l'approche du livre comme outil de socialisation. Vous l'abordez aussi dans votre essai *Eloge de la lecture* en rappelant que, malheureusement, au nom de la sociabilité et de la socialisation, on confond parfois « l'intériorité » (que développe la lecture) et « l'individualisme » (repli sur soi). Dans

***Une histoire de la lecture*, Alberto Manguel rappelle pourtant que la lecture d'un bouquin, c'est aussi, un dialogue avec un autre au minimum : l'auteur (et sa pensée).**

M.P. : Oui, on confond souvent élaboration de la subjectivité et égoïsme - ou même, inconsciemment, intériorité et auto-érotisme : « Qu'est-ce qu'il/elle fait, celui/celle-là, tout(e) seul(e) avec ses bouquins ». Et pas seulement dans des milieux populaires où l'on valorise particulièrement les activités « utiles » et collectives. Pourtant, chez les lecteurs, l'expérience la plus intime rejoint l'expérience la plus partagée par tous, la plus universelle. Nombreux sont ceux qui disent avoir mieux senti les autres après un détour par soi ; le lointain intérieur auquel la lecture donne accès, est aussi, ne l'oublions pas, le lieu où nous nous ouvrons aux autres, le lieu de l'affectivité ! ■

(1) – PETIT Michèle, LADEFROUX Raymonde et GARDIEN Claude-Michèle, *Lecteurs en campagnes : les ruraux lisent-ils autrement ?*, Paris, 1993, BPI/Centre Georges Pompidou, collection « Etudes et Recherches », 248 pages.

– PETIT Michèle, BALLEY Chantal, LADEFROUX Raymonde et ROSSIGNOL Isabelle, *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*, Paris, 1997, BPI/Centre Georges Pompidou, collection « Etudes et Recherches », 368 pages.

VISIBILITÉ ET MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

A propos, de, par, en, vers, sur, ...

Mots divers sur la communication dans les bibliothèques du Réseau public de Lecture en Communauté française.

par **Yvette LECOMTE**,

directrice du Service de la Lecture publique,
Ministère de la Communauté française

INTRODUCTION

Cet article ne constitue pas une analyse exhaustive de la politique de communication des différentes composantes du Réseau public de Lecture en Communauté française. Il relève quelques questions qui se dégagent de la politique menée par les protagonistes du Réseau, les bibliothécaires, les pouvoirs organisateurs, le Ministère de la Communauté française mais aussi les usagers. Il envisage quelque peu les modes de communication utilisés majoritairement et le contexte dans lequel ces actions de communication sont menées. Il n'abordera pas

des éléments qui ont déjà fait l'objet de dossiers ou d'articles dans *Lectures* comme par exemple la signalisation, qui constitue un élément important de la communication interne en bibliothèque, ou l'architecture qui a fait l'objet d'une approche très récente.

QUI PREND LA PAROLE ?

On dit parfois que les bibliothécaires communiquent trop peu. Ah ! direz-vous : qui ça, on ? Et bien, les membres du Conseil supérieur des

Bibliothèques publiques ou ici-même, le Comité de rédaction de *Lectures* lorsqu'il cherche des bibliothécaires enclins à écrire « un papier » ; ou encore, dans des bibliothèques centrales qui, suivant le souhait de bibliothécaires de réseaux locaux, envisagent de prendre en charge ou d'apporter un soutien pour la communication des bibliothèques locales, tâche trop lourde, trop éloignée des préoccupations ou des réalités des bibliothécaires. Cependant reconnaissons qu'il est possible de rencontrer des expériences intéressantes de communication ou des expériences qui peuvent servir de modèle ou d'aiguillon pour des représentants plus « taiseux » d'autres bibliothèques.

Il est important de souligner que l'on entend régulièrement les bibliothécaires se demander s'ils vont pouvoir prendre la parole. A quel titre : en leur nom ? Au nom de leur institution ? Mais alors, avec quelle autorisation ?

Ces questions reviennent régulièrement, posées de la même manière, par les mêmes. Ne serait-il pas utile de faire évoluer ce débat en précisant par exemple les autorisations de parler dont disposent les bibliothécaires quand ils s'expriment au nom de la bibliothèque qu'ils représentent. Ce genre de délégation se fait régulièrement dans toute organisation. Ne serait-il pas utile que les bibliothécaires définissent et négocient leur marge de liberté de parole car tout être libre en dispose. Qui plus est, dans notre société démocratique, cette liberté est constitutionnelle ! Pour paraphraser un périodique français célèbre, « la liberté ne s'use que si l'on ne s'en sert pas » !

Vu ma représentation de la sociologie des bibliothécaires, vu leur mode d'organisation (apparemment encore fragile, lié essentiellement à des enjeux professionnels techniques et non à des enjeux de conditions de travail, d'organisation de ces conditions, bref à des enjeux syndicaux), je pense que des associations professionnelles de bibliothécaires les regroupant comme professionnels libres de tout rapport patronal pourraient leur permettre de faire ce bout de chemin vers plus de communication à propos de leurs problématiques professionnelles, de celles de leurs institutions.

Revenons à la communication du point de vue des bibliothèques. Le métier de bibliothécaire est essentiellement un métier de communication, surtout si l'on considère cette part de l'action qui engage les professionnels à être des médiateurs entre les livres, la recherche documentaire, l'accès multiple aux écrits voire aux différentes fonctions du langage verbal et les personnes qui lisent ou dont on souhaite qu'elles lisent.

Hormis le bibliothécaire qui travaillerait uniquement à la catalographie, en réserve ou à l'administration pour y réaliser, par exemple, les rapports annuels demandés par les administrations de la Communauté, de la Province, de la Commune sans communiquer son désarroi, sa gêne et pour tout dire son exaspération de réaliser ce type d'opération, hormis donc ce personnage rare, qu'il le veuille ou non, chaque bibliothécaire est confronté à des questions de communication.

On le sait, l'utilisateur de bibliothèque qui souhaite utiliser les services d'un établissement de prêt va souvent devoir commencer sa carrière d'utilisateur par l'inscription, moment souvent lourd de communication institutionnelle, administrative, bureaucratique qui a pu apparaître à certains comme quelque peu policier dans la recherche de renseignements personnels (domicile, état civil, date de naissance, ...), toutes choses dont la communication n'est pas impérieuse pour lire ou ne pas lire...⁽¹⁾



Heureusement, une réflexion pragmatique et théorique, un important travail de formation à l'accueil a permis et permet encore à de nombreux établissements de prêt de transformer ce premier contact en un moment de communication, d'explication de ce que le nouvel usager va trouver dans la bibliothèque, d'explication du comment s'y débrouiller, de faire de ce moment un moment d'échange qui permet d'évaluer les compétences de la personne, les nécessités d'introduction à la consultation d'un catalogue, à l'utilisation du libre accès ou des postes internet. Cependant, quiconque pourra toujours entrer dans une bibliothèque, grande ou moyenne, s'y « planquer » sans trop se faire repérer, s'y perdre sans recevoir l'aide de quelqu'un d'éclairé et d'éclairant, y exercer son humilité timide sans recevoir ou trouver le renseignement, le document, l'information qu'il souhaitait. Mais peut-être ces situations n'ont-elles pas de ressemblance avec des situations réelles de nos bibliothèques ?

Cependant, il reste fondamental de rechercher sans arrêt l'intégration dans la politique de communication de la bibliothèque d'un accueil personnalisé, d'une médiation tout au long de l'année (tout au long de la vie des usagers ?) permettant de guider les personnes en quête d'une recherche précise, parfois complexe pour elles. Et ce type de souci de communication permanente avec les visiteurs de la bibliothèque est bien répandu. Les solutions mises en œuvre, les aménagements, les modifications méritent sans doute de faire l'objet d'échanges professionnels...

Il faut aussi souligner les expériences de communication entre les lecteurs eux-mêmes : par exemple : des sélections de livres recommandés par un comité d'usagers ou par un club de lecteurs formel ou informel, proposées, dans la bibliothèque, sur un site (cfr par exemple celui de la bibliothèque d'Ath ⁽²⁾). Nous y reviendrons plus loin.

QUE TROUVE-T-ON DANS TOUTE CETTE COMMUNICATION AUTOUR DES BIBLIOTHÈQUES ?

Comment envisage-t-on la communication autour, à propos, au départ de la bibliothèque ? Dans ces institutions, il me semble pouvoir dire qu'il y a une importante communication interne : tournée vers le public qui les fréquente, vers les usagers inscrits et fréquentant l'établissement. Papillons, tracts, le sacro-saint règlement, signets, dépliants, affiches ou affichettes photocopiées relatives à des manifestations organisées par la bibliothèque (il n'est pas courant que l'on aille jusqu'à l'affiche, sauf dans les établissements de taille importante), ... tous ces documents foisonnent sur les comptoirs, aux murs, sur des panneaux divers.

Certaines bibliothèques publient un périodique qu'elles adressent à leurs usagers ou déposent dans la bibliothèque pour que ceux-ci puissent se servir. En ce qui concerne la forme, la recherche est timide voire pauvre. Cette pauvreté peut être entendue au sens étymologique du terme car l'investissement en conception graphique voire simplement en mise en page est souvent très réduit. Budgets obligent ? Certainement, tant du point de vue des pouvoirs organisateurs que de celui de la Communauté française. Mais aussi manque de professionnalisme ou absence de recours à des professionnels de la communication.

Parmi les documents promotionnels, les bibliothèques disposent souvent des dépliants, affiches relatives à des manifestations culturelles, sociales, scientifiques qui ne sont pas leur œuvre.

Pour montrer plus de force, pour promouvoir une image du réseau de lecture publique et des ressources démultipliées auxquelles peuvent recourir les usagers (et les bibliothécaires eux-mêmes), ne serait-ce pas opportun de rassembler des bibliothécaires pour communiquer de manière plus collective à propos des services offerts par leurs établissements ? Ainsi, récemment, à l'occasion des REWIC's, les bibliothécaires de l'arrondissement de Verviers présentaient ensemble une expérience commune. Et cela soude des liens, crée une force attractive plus grande que celle de solitaires avec les moyens du bord, reconnaissons-le. Et il y a un intérêt certain chez les professionnels pour la promotion d'activités qui rassemblent, telles la « Fureur de Lire », « Je lis dans ma commune », la « Fête de la Langue » et la Foire du Livre. Ainsi, lorsque la Communauté française a organisé l'opération « Bibliothèques scientifiques », certains bibliothécaires ont fait remarquer l'intérêt qu'ils ont trouvé à disposer d'un matériel promotionnel qui rassemble toutes les bibliothèques participantes, crée en quelque sorte un « effet de corps », montre l'existence d'un réseau de bibliothèques. Bien sûr, si l'on remonte dans le temps, il est vrai qu'on se rappelle la grande campagne de promotion qu'il est convenu d'appeler la campagne du « Petit Rameur ». Les bibliothécaires rêvent que l'on pourra organiser à nouveau des campagnes communes à l'ensemble des bibliothèques, et même de manière régulière. Rappelons aussi que lors de la dernière Foire du Livre, les bibliothécaires organisés sous la houlette des bibliothèques centrales ont tenu un « Kiosque Conseils » commun avec les libraires

pour informer les passagers de la Foire des services offerts tout au long de l'année dans les bibliothèques et les librairies.

En bibliothèque, la communication externe est, je le crois, rarement le fait d'une équipe. C'est quelqu'un « qui s'y colle » ou, dans les grandes institutions, quelqu'un à qui l'on confie régulièrement cette mission parce qu'il y voit de l'intérêt, qu'il a déjà réussi une bonne opération, parce que tel projet est géré du début à la fin par la même personne. Il n'y a pas de personnel spécialisé chargé de ce type d'action. Le débat est sur la table : les bibliothèques centrales disposeraient de personnes compétentes en communication qui interviendraient dans le programme de communication à propos de la Lecture publique et des bibliothèques de leur territoire; la Communauté française interviendrait pour ce type de personnel.

La communication externe peut aussi être le fait du pouvoir organisateur, mais rarement celui-ci se manifeste publiquement pour faire la promotion du réseau public de lecture qu'il organise, sauf à l'occasion de l'inauguration d'une section, d'un nouveau bâtiment, d'une innovation (un catalogue collectif, un département de prêt, un partenariat, ...) d'un anniversaire, d'une manifestation exceptionnelle. Ainsi, à titre d'exemple toujours, on peut citer la bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg qui, en 2004, rassemblait les bibliothèques luxembourgeoises pour montrer celles qui étaient inscrites ou allaient s'inscrire dans le réseau informatique centralisé produisant notamment un catalogue collectif. Cette réunion avait vocation de produire à destination de la presse une image du réseau de Lecture publique en Province de Luxembourg et du soutien que l'institution provinciale lui accorde.

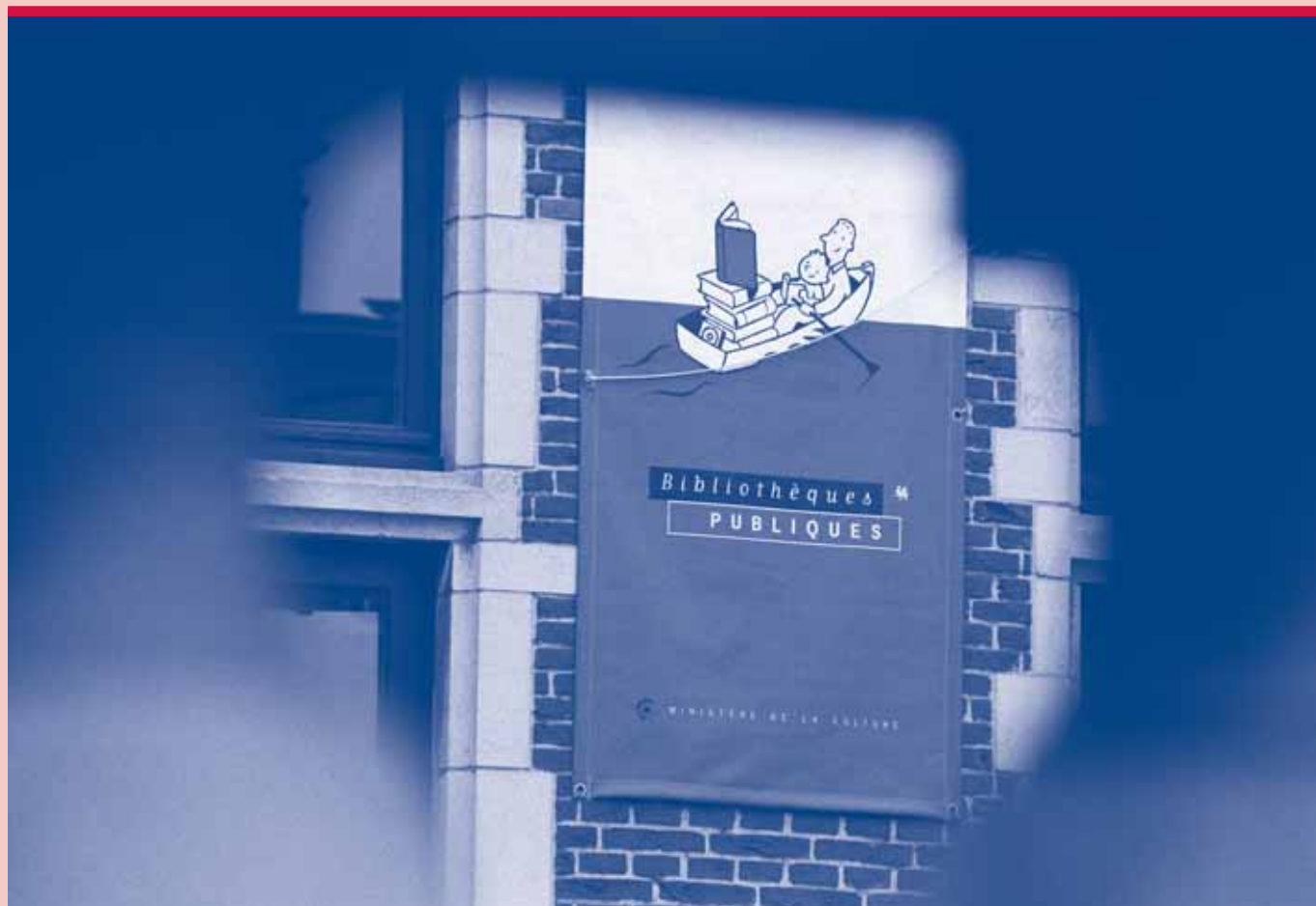
Parce qu'ils existent, il faut aussi mentionner des cas où un bourgmestre, un échevin, un député permanent participe de manière régulière aux activités de sa bibliothèque et témoigne ainsi de l'importance et du soutien qu'il lui accorde. Sans doute, ce type de relations entre les bibliothécaires et leur pouvoir organisateur, entre les représentants du pouvoir organisateur et les usagers fait-il partie d'un plan de communication de bibliothécaires et des mandataires qui implique les décideurs dans l'action de la bibliothèque, sa réalisation, sa reconnaissance, sa promotion.

Récemment, lors des Etats généraux de la Culture, on a pu assister à une prise de parole organisée des usagers. La Fédération des Usagers des Bibliothèques du Hainaut a voulu souligner tout le travail que réalisent les bibliothèques à leur service et a défendu les bibliothèques par une interpellation musclée à l'adresse de la Ministre Fadila Laanan.

Au plan local, certains comités d'usagers interviennent dans le débat communal, par exemple pour expliciter l'action de la bibliothèque, la promouvoir, la défendre parfois.

Il me semble important que les bibliothécaires prennent en compte la force que peut avoir la communication de lecteurs : des lecteurs appelant d'autres personnes — leurs pairs — à utiliser elles aussi les services d'une bibliothèque, des citoyens déterminant pour leurs élus les intérêts, enjeux et nécessités des services des bibliothèques. Mais là sans doute y a-t-il encore une problématique liée à la capacité de dialogue des bibliothécaires avec les comités d'usagers, la capacité de partager quelque pouvoir avec eux. Et pourtant, dans les bibliothèques qui fonctionnent ainsi, ne constate-t-on pas une position confortée de l'institution ?

Ne serait-il pas aussi utile d'envisager la communication avec un « fournisseur » d'importants publics : l'école. Or, si on lit ce que les



© Céline Lambiotte

enseignants « disent » des bibliothèques⁽³⁾, on se rend compte qu'il y a un gros travail à réaliser pour que l'image des bibliothèques soit valorisée aux yeux de ceux qui les utilisent ou ... en profitent tellement. Les enseignants pourraient devenir des témoins privilégiés de l'intérêt de services des bibliothèques pour autant qu'ils en soient bien convaincus. Parlant des usagers, il nous faut aussi aborder la communication des « non-usagers » de la bibliothèque : ceux qui la rejettent, ceux qui l'ignorent ou ceux qui n'éprouvent pas le besoin de s'en servir, ceux qui lisent avec difficulté... A ce sujet, et à titre de réflexion, il est intéressant de comparer deux expériences du Collectif Alpha (Bruxelles). Travaillant il y a quelques années sur la lecture et la ville, le Collectif (c'est-à-dire un groupe de personnes apprenant à lire et à écrire, encadré par des animateurs) avait publié un *Abécédaire*⁽⁴⁾ très original et créatif reprenant divers symboles trouvés dans des promenades urbaines et les lettres qu'ils évoquent. Récemment, le Service de la Lecture publique a demandé à ce même Collectif une série de photos sur la lecture, les bibliothèques. Et les documents qui nous sont revenus montrent à un point élevé la force de la transmission d'images classiques de la bibliothèque, lieu de conservation des livres, lieu de rencontre de ceux-ci, rayonnages, ordre, ... C'est dire si la communication à propos de l'image classique des bibliothèques est forte, qu'elle soit consciemment organisée ou non : je veux parler ici des images qui appartiennent à la culture que véhiculent les bibliothèques et les bibliothécaires, que nous diffusons, transmettons, imposons y compris à des personnes qui

pourraient découvrir sous de nouveaux angles des institutions qu'elles ne fréquentaient pas ou des pratiques qu'elles n'ont pas. Faire le point sur cette communication informelle et sur son contenu culturel devrait faire l'objet de nouveaux travaux pour engager une communication plus offensive et plus pertinente selon des choix de populations ciblées, selon de nouveaux objectifs à atteindre.

QUELS CANAUX DE COMMUNICATION SONT-ILS UTILISÉS ?

En ce qui concerne les moyens de communication, il semble que l'on utilise surtout l'écrit et que cela produise des effets utiles. On l'a évoqué pour la communication interne. Il faut aussi l'évoquer pour la communication externe. La publication *Le réseau public de lecture en Communauté française : évolution 2003* analyse les données fournies pour cette année 2003 par chaque bibliothèque, quelque soit le média utilisé. Nous y renvoyons le lecteur ⁽⁵⁾.

Il convient d'envisager ici toutes les ressources audiovisuelles et notamment les relations avec les télévisions locales et communautaires, relations variables de région à région; relations avec les radios puisque certaines bibliothèques alimentent des émissions régulières (Province de Luxembourg, Province du Hainaut). On rappellera aussi que, depuis 2005, des bibliothécaires participent à l'émission *Des Livres et vous* sur La Première- RTBF.



Abordons plus avant la communication via le web. Les sites internet propres aux bibliothèques ne concernent pas une majorité de bibliothèques. Mais, parmi ceux qui existent, on en trouve d'excellents ⁽⁶⁾. Cependant, remarquons que, dans beaucoup de cas, la bibliothèque dispose d'une page sur le site de sa commune ou de son pouvoir organisateur. Souvent, on va à ce qui paraît l'essentiel : les heures d'ouverture, dans quelques cas, le catalogue. Mais reconnaissons-le, ce contenu de communication engage surtout des usagers « formés » à utiliser les services de la bibliothèque. Il est pourtant utile de se préoccuper aussi des internautes généralistes qui pourraient, dans leur quête d'information, trouver des informations sur les bibliothèques ou leurs services susceptibles de les intéresser, raccourcir ou améliorer qualitativement leur recherche.

De même, on pourrait comme dans beaucoup de domaines envisager des envois de courriels aux usagers des bibliothèques pour les tenir informés de ce que propose la bibliothèque; demander aux usagers de diffuser l'information relative à la bibliothèque à leur réseau personnel. Mais les simples communications par courriel, bien qu'elles existent (crf. par exemple les annonces régulières opérées par la bibliothèque de Mouscron), sont rares.

Il est intéressant aussi de rappeler la frilosité ou les craintes qu'avaient exprimées les bibliothécaires à l'occasion du lancement de la Bibliothèque virtuelle : introduire des questions dans le système, d'accord, mais via une bibliothèque, sinon il y avait un risque pressenti de perte d'usagers. Aujourd'hui, avec le développement de services de renseignements à distance (cfr. notamment « Les RaDIS (Réponses à distance) » de la Bibliothèque Publique d'Information à Paris ⁽⁷⁾ et le « Guichet du savoir » de la Bibliothèque Municipale de Lyon ⁽⁸⁾), les porteurs les plus actifs de la Bibliothèque virtuelle de la Communauté française envisagent de reprendre l'expérience à ses débuts en ouvrant à nouveau le service de la Bibliothèque virtuelle directement à tout usager. Cela engendre ce qui peut apparaître comme un nouveau système de communication à gérer; cependant il faut remarquer que des bibliothèques ont déjà réalisé ce type d'ouverture avec des accès à leur catalogue avec réservation en ligne, des boîtes à suggestions sur leur site, des adresses courriel pour recevoir des messages particuliers, des suggestions de lecture, etc...

Autre moyen de communiquer : le langage plastique. D'emblée, j'ai signalé que je n'aborderais pas l'architecture. Cependant, je souhaite évoquer ici les arts plastiques pour communiquer sur la lecture, les établissements de prêt, les services offerts par les bibliothèques.

En octobre 2003, une polémique agita le landerneu liégeois à propos d'une carte postale diffusée par la Province de Liège à l'occasion de la Fureur de Lire. Elle avait été réalisée par André Stas qui si l'on en croit certaines de ses présentations – et, à cette occasion, on peut le croire ! – « découpe pour assassiner l'image convenue et, dans une prolifération folle, donner naissance à une prolifération d'autres images qui se déchainent, se superposent, s'associent, se déclinent, organisent et détruisent l'espace dans une germination incessante où les genres, les codes, les classements et les valeurs volent régulièrement en éclats. »⁽⁹⁾ Ce débat animé dans la presse et entre bibliothécaires a eu pour mérite de susciter une discussion passionnée à propos de cette reproduction incriminée par quelques bibliothécaires. Il a permis de mettre les bibliothèques en première page de la presse régionale, non pour ce qu'elles font au quotidien, mais quant au fait de savoir si un pouvoir organisateur, la Bibliothèque centrale de la Province de Liège en l'occurrence, pouvait diffuser ce type d'information qui montrait les lectures auxquelles tout un chacun peut prétendre s'adonner librement que le référent soit, en termes iconiques convenus un peu sommaires et humoristiques, au-dessus ou au-dessous de la ceinture.

Rarement on a vu des bibliothécaires intervenir de manière aussi importante dans la presse et y être considérés; rarement on a tant écrit dans la presse à propos d'une reproduction d'une œuvre diffusée à l'occasion de la Fureur de Lire qui promeut la lecture, titre oblige, et les lieux qui sont censés la favoriser. Communication indirecte assurément, communication forte... Faut-il créer — insistons sur la différence : volontairement ou involontairement — du scandale pour créer de l'attention communicationnelle. En tout cas, cet exemple a montré une fois de plus qu'un bon accident vaut mieux qu'une routine pépère pour créer de l'intérêt. D'autant plus que cet événement a suscité nombre d'interventions sur la censure et sur le refus de la pratiquer. Si cette opération a été très intéressante dans ses effets, il faut reconnaître que ceux-ci n'étaient pas le but escompté. La question subsiste : des événements présentés comme scabreux ou « people » ou que sais-je encore ... valent-ils mieux pour attirer certaine attention qu'une information fondée, pertinente et régulière. Sérieux débat pour des bibliothécaires, choix contradictoire pour des tenants de la rigueur, de la précision ou de la justesse de l'information. Il a le mérite d'avoir été posé par les protagonistes de cette affaire et sans doute par l'artiste qui a donné «naissance à une prolifération d'autres images » qui se sont déchainées ! Sous cet aspect de la nécessité de communiquer par objets interposés, le débat lancé, la « procédure » vaudrait la peine d'être poursuivie et de sortir du monde de la production communicationnelle non volontaire, non organisée, non maîtrisée.

D'autres expériences ont fait moins de bruit : comme les symboles déposés par des artistes dans ou devant des bibliothèques. L'entrée de la Bibliothèque de Vielsalm a été réalisée par le Centre d'Expression et de Créativité La Hesse, rassemblant des personnes handicapées. Signe direct à ceux qui franchissent la porte de la bibliothèque qu'ils sont confrontés tous les jours et là en particulier à des langages autres que celui du verbe, à des personnes autres que les personnes « normales ». Signe d'ouverture, de couleurs, de la multiplicité humaine. L'entrée de la

bibliothèque d'Ath est agrémentée d'une importante sculpture en métal et cuivre créée par Christian Rolet et Christian Claus. Elle indique une porte d'entrée mais aussi le passage vers la bibliothèque comme un itinéraire possible et ludique vers un autre monde symbolique. L'aventure culturelle commence à la porte de la bibliothèque. Créer cet environnement fait également partie d'un travail de communication avec les visiteurs qui me semble lui aussi important.

LANCER DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES DES BIBLIOTHÈQUES ?

Apparemment, une grande part des communications organisées par les bibliothèques portent sur des événements particuliers qu'elles organisent. Certaines d'entre elles communiquent souvent à propos de leur activité régulière mais peu à destination de leurs publics non encore « conquis ». Il y a là un manque certain. Et les bibliothécaires expriment cette absence, je le signalais plus haut, en la liant à une sorte de frustration vis-à-vis de la Communauté française, qui n'a plus organisé de grande campagne d'information sur les bibliothèques comme la campagne « Le Petit Rameur ». Il est clair que ce type d'opération a renforcé l'image que les bibliothécaires ont eue de leur propre activité. A-t-on mesuré son impact dans l'action courante des bibliothèques ? Combien de bibliothèques ont « rebondi » sur cette campagne pour situer une promotion, une information particulière de leur propre action dans le sillage de cette campagne générale ? On peut dire que les logos et matériel tels calicots, cartes, ... ont été très bien amortis et d'ailleurs ils sont toujours utilisés. Du point de vue de l'image à imprimer dans le public, du point de vue économique, ce type d'action est sans doute à recommander et à envisager de manière répétitive car il donne une bonne visibilité à un secteur, focalise l'attention du grand public, développe l'identité de la profession et des pouvoirs organisateurs impliqués dans le développement d'une politique de lecture via la reconnaissance de leur travail et de leurs choix comme importants, utiles et sources de plaisir culturel !

Dans quel contexte les messages communiqués par les bibliothèques ou à propos de celles-ci passent-ils ?

Pour les bibliothèques, communiquer à propos de leur mission n'est pas chose aisée. On l'a vu plus haut, faire l'événement est plus « productif », attire davantage l'attention. Et à ce propos, la discrétion et la permanence de l'objet à propos duquel on peut communiquer au départ ou dans les bibliothèques n'assurent pas l'événement. Dans le secteur culturel, les institutions qui promeuvent les arts de la scène, une exposition, un événement par exemple risquent beaucoup plus d'obtenir les feux des médias. Il faut donc construire des messages et des plans de communication qui tiennent compte et de ces différences avec les autres matières culturelles et de cette réalité.

Par rapport à la presse, il est vraisemblable qu'il faille davantage miser sur l'intérêt de la presse régionale plutôt que sur la presse « nationale » ou communautaire. En effet, on constate ici aussi que la permanence de l'activité des bibliothèques et que sa territorialisation au niveau communal empêche un intérêt dans les grands quotidiens, mais constitue un atout certain pour la presse régionale plus centrée sur la proximité. Des contacts plus nourris avec celle-ci pourraient d'ailleurs être envisagés afin d'obtenir en échange de services aux usagers et aux lecteurs

via les organes de presse une promotion régulière, une mise en avant des services offerts par les bibliothèques.

CONCLUSION

S'il a traversé cet article, j'espère que le lecteur restera lui-même traversé par quelques questions sur son rôle différent s'il est bibliothécaire, usager ou responsable de structure. J'espère qu'il aura le souhait de mettre en œuvre quelques propositions. Il y a quelque six à sept ans, les membres du comité de rédaction de *Lectures* étaient intervenus pour demander que cette publication n'apparaisse plus comme la voix de son maître, entendez la voix du Ministère.

Aujourd'hui, il m'apparaît que nous sommes toujours confrontés à la prise de parole par les bibliothécaires. Cependant, des initiatives d'institutions centrales, de provinces, des initiatives de coopération entre bibliothécaires ont vu le jour ou se profilent, qui augurent de volonté de situer davantage les bibliothèques et leur action sur le terrain général de la communication. Le Service de la Lecture publique est désireux lui aussi de rencontrer ces objectifs. Communiquer à propos de la lecture publique et des bibliothèques ne peut reposer sur « la voix de son maître », mais bien sur des messages divers et variés quant aux contenus, à leurs formes et à ceux qui les émettront. Sur notre petit territoire – la Communauté française – une concertation plus grande pourrait intervenir qui mobilise des moyens mis en commun et des résultats plus fondés.

Cela ne peut permettre de laisser pour compte tout cet énorme travail qui devra encore se faire dans la relation entre les bibliothécaires et des petits groupes, des personnes qu'il faut prendre par la main pour les persuader que la bibliothèque est aussi, avant tout, pour elles.... ■

(1) A ce sujet, lire de Miribel Marielle, *Les rites d'inscription du lecteur*, in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, N°4, pp.18-26.

(2) <http://www.ath.be/culture/bibliotheque>

(3) Voir l'article de Dominique Lafontaine et Ariane Baye dans ce dossier

(4) *Le Chemin de la Lettre, atelier de photo-écriture*, Collaboration Arc/Collectif Alpha, Editions Labor, 1999

(5) *Le réseau public de lecture en Communauté française : évolution 2003*, Bruxelles : C.L.P.C.F., 2005 in *Les cahiers du C.L.P.C.F.* n° hors série, mars 2005, pp. 26-27.

(6) Sans jeter les autres sites au panier, je souhaite en signaler quelques-uns particulièrement représentatifs :

Schaerbeek : <http://www.bibliotheques-schaerbeek.be>,

<http://users.belgacom.net/biblioanderlecht/>

Verviers : <http://www.verviers.be/bibliotheque/index2.html>

Huy : <http://bibliohuy.be/>

(7) http://www.bpi.fr/ress.php?id_c=30&id_rubrique1=67

(8) <http://www.guichetdusavoir.org/GdS/>

(9) Site <http://www.lagalerie.be/andrestas/>, consulté le 9 avril 2005.

Vingt ans après

par le Dr Pierre DUPONT,

député permanent de la Province de Hainaut,
président des Affaires culturelles

Devenu Député permanent de la Province de Hainaut en 1985, je suis, depuis mon premier mandat, en charge de la Culture. Témoin privilégié, j'ai donc pu observer au cours de ces 20 années les mutations des bibliothèques. Je me propose dans cet article d'en éclairer quelques aspects.

Situons d'abord le décor !

Si le Hainaut est la province la plus étendue et la plus peuplée, elle est également, du point de vue de la lecture publique, celle qui possède le maillage le plus large et le plus dense en bibliothèques.

Entrées dans l'univers numérique, celles-ci sont passées sans transition d'une structure où l'information était hiérarchisée, pérenne, stable, mais nécessitait, pour y accéder, la maîtrise d'un langage technique, à une structure où le savoir en croissance exponentielle, irrémédiablement pluriel, en reconfiguration constante et rapide, est formalisé dans de multiples systèmes d'archivage dont l'accès est libre et n'exige aucun parcours initiatique préalable.

À la fonction patrimoniale et intellectuelle s'est ajoutée la dimension sociale : le bibliothécaire est certes devenu un expert en recherche et fourniture d'informations, mais il l'est dans la Cité, à l'écoute et au service de la société. Il est pratiquement le seul opérateur culturel à entretenir des relations de proximité avec une aussi grande diversité d'usagers.

La bibliothèque est un outil d'émancipation, un service public indispensable à l'exercice de la citoyenneté, l'instrument démocratique nécessaire à la libre pensée.

Le contexte esquissé, quels sont nos objectifs ?

Notre action en faveur de la lecture s'inscrit dans le droit fil des valeurs humanistes de liberté, de solidarité, de tolérance, de progrès et de respect. Si l'action des bibliothécaires n'est certes pas apolitique, nous refusons toutefois que leur institution soit mise au service d'une orientation politique quelconque, d'un courant philosophique particulier ou d'une religion précise.

En Hainaut, avec l'aide de la Communauté française, nous avons voulu développer un réseau efficient. Nous avons décliné cette notion centrale du décret sur la lecture publique en quatre aspects.

Le réseau informatique nous a permis de réaliser un catalogue collectif hainuyer (CCH) qui regroupe les collections de la plupart des bibliothèques de notre province. Il est accessible par Internet et édité sous forme de cédérom.



Corollairement, le réseau du prêt inter-bibliothèques offre à n'importe quel usager la possibilité de recevoir en prêt, dans un délai maximum de 7 jours et totalement gratuitement, le livre qu'il a repéré en consultant le CCH.

Le réseau professionnel donne accès, quant à lui, à un système de formation continuée souple et performant. Une revue professionnelle, *Biblioscope*, informe et alimente les contacts entre les bibliothécaires du Hainaut.

Enfin, un regard vers le passé en appréhendant l'avenir, le passeport lecture favorise, comme son nom l'indique, la libre circulation des lecteurs dans la plupart des bibliothèques hainuyères ainsi que sur les haltes de nos bibliobus.

Notre réseau vise à améliorer le service au lecteur et, par là, la répartition un peu plus équitable du savoir. Il concilie la nécessaire proximité avec l'universalité du savoir et la dispersion géographique toujours plus grande de ses sources.

Loin de l'image poussiéreuse véhiculée par l'inconscient collectif, les bibliothèques sont devenues des lieux de partage du savoir conviviaux, des espaces de sociabilité accueillants, un service public qui garantit la réconciliation du vivre et du penser ensemble.

Il ne reste plus qu'à le faire savoir à un public de plus en plus large. Mais cela est une autre histoire... ■

La bibliothèque dans la société

Point de vue d'un secrétaire communal

par Jacques REMY-PAQUAY,

secrétaire communal de la Ville de Stavelot

Demander à un secrétaire communal de se positionner sur la place de la bibliothèque dans la société peut paraître, de prime abord, un peu curieux. Et pourtant... En ma qualité de responsable administratif dans la commune, j'assiste le pouvoir politique et tente de jouer un rôle d'interface actif entre la population et lui. Dès lors, je suis amené à relayer un ensemble de besoins perçus au sein de la population. C'est la raison pour laquelle je me suis déjà, à plusieurs reprises, interrogé sur le rôle qu'une bibliothèque, précisément au service de la population, peut, voire doit, pouvoir jouer, avec l'appui des pouvoirs publics.

Bien que consacrée à l'école, l'enquête PISA n'a pas manqué de m'interpeller à cet égard. Elle évoque en effet ouvertement l'intérêt de pouvoir compter sur une bibliothèque pour améliorer les compétences en matière de lecture, acquis indispensable pour aborder n'importe quelle branche du savoir dans la langue maternelle, et surtout en matière de compréhension des textes et de formation à la réflexion critique. Cette dernière remarque ne concerne pas, à mon sens, les seuls élèves, mais également les autres couches de la population. Ne voit-on pas là apparaître en filigrane la nécessité de former de meilleurs citoyens ou d'aider les adultes à le devenir ?

À l'heure actuelle, cependant, les bibliothèques publiques sont bien mal loties et je ne perçois pourtant aucune mobilisation significative des pouvoirs locaux. Il me semble possible de dénoncer, pour faire bref, deux grands types de menaces qui pèsent sur elles : des menaces "structurelles" et des menaces "ponctuelles". Les menaces structurelles, récurrentes, tiennent à la conception même du service : alors qu'il s'agit d'un service indispensable à l'évolution de la population — réalité que beaucoup, y compris des administratifs et des politiques, n'appréhendent pas comme telle — qui devrait, pour cette raison, être considéré comme l'un des piliers de l'action éducative, la bibliothèque publique voit son financement complètement à charge des pouvoirs locaux dans la plupart des cas. Elle ne dispose que de maigres forfaits (non indexés !) en lieu et place de véritables subventions-traitements et ne peut bénéficier que d'une prise en charge très limitée de ses animations, devenues pourtant indispensables. Par ailleurs, des menaces ponctuelles proviennent de la manière de voir l'outil de l'extérieur et de le soutenir ou non, au gré des choix du moment. Ainsi en est-il, à l'heure actuelle, de l'attitude du pouvoir fédéral qui préfère séduire les sociétés de droit d'auteurs plutôt que de soutenir les institutions de lecture publique et de les faire bénéficier de l'exonération du paiement de la taxe sur le prêt...

Les remèdes pourtant existent. Encore faut-il vouloir les mettre en œuvre. Le premier consiste à voir les politiques reconsidérer l'image qu'ils se font de la bibliothèque publique sur base des résultats mis en évidence par la récente enquête PISA. En toute bonne logique, les pouvoirs fédéraux et communautaires devraient pouvoir comprendre à ce moment la nécessité de dégager des moyens supplémentaires pour le secteur des bibliothèques, en passant au minimum par une harmonisation entre les différents secteurs culturels. Corollairement, il y a lieu d'amener le monde enseignant à voir dans les bibliothèques publiques un partenaire incontournable de leur action éducative, dans la foulée des conclusions auxquelles arrivent les chercheurs de différentes unités de pédagogie expérimentale et les observateurs de terrain. Parallèlement, il faut s'atteler à revoir l'encadrement des bibliothécaires qui ne peuvent être spécialistes en tout, pour leur donner les moyens d'exercer une action efficace en partenariat. Il faudrait à tout le moins leur garantir un appui technique adapté dans le domaine de l'animation professionnelle et de l'informatique à visée documentaire. Par ailleurs, il convient d'encourager la fréquentation des bibliothèques par une harmonisation des pratiques et des modalités d'accès identiques au degré de toute la Communauté française (ex. carte unique et prêt gratuit) et, dans cette optique, amener les pouvoirs locaux à céder un peu de leur autonomie pour garantir un mieux-être à la population. Enfin, il est indispensable d'envisager, au degré de la Communauté française, une politique de marketing télévisuelle et radiophonique systématique et permanente que viendraient soutenir des campagnes "papier" ponctuelles. Ici aussi, on peut remarquer que d'autres secteurs culturels, le théâtre et les grands spectacles par exemple, sont mieux servis à cet égard...

Les différents acteurs ont donc du pain sur la planche pour permettre à la bibliothèque publique de jouer pleinement son rôle au sein de la société : les pouvoirs locaux, pour qui la bibliothèque publique est une vitrine nécessaire à leur image, les pouvoirs fédéral et communautaire, à qui il incombe de prendre conscience des enjeux et redéfinir les moyens alloués... sans plus tergiverser ! ■

Sources : *Revue nouvelle*, mars-avril 2002, *L'enquête OCDE sur les acquis des élèves en débat* / Donat Carlier, pp. 84-85; *Du bon usage de Pisa*, Marc Romainville / pp. 86-99; *Le bon (critique), la brute (médiatique) et les truands (anglo-saxons)* / Dominique Lafontaine et Marc Demeuse, pp. 100-108. Site internet : www.changement-egalite.be/article.php?id_article=223

Les bibliothèques vues par le monde de l'enseignement

par Ariane BAYE et Dominique LAFONTAINE,

service de Pédagogie théorique et expérimentale,

Université de Liège

Un récent inventaire des pratiques de collaborations entre écoles fondamentales et bibliothèques publiques a mis en avant les bénéfices de tels partenariats¹. Là où les collaborations existent, les écoles proposent à leurs élèves plus d'activités diversifiées centrées sur le livre et la lecture, mais surtout, ces activités ont lieu à la fois dans le cadre de la collaboration avec la bibliothèque publique et en dehors, signe d'une dynamique positive autour de la lecture. En outre, les directeurs d'écoles qui mènent des projets avec des bibliothèques perçoivent de manière plus affirmée que les autres leurs avantages en termes de familiarisation avec la lecture plaisir et avec le monde de la lecture en général, mais aussi pour amener les plus défavorisés à côtoyer les livres. À n'en pas douter, lorsque les mondes de l'enseignement et des bibliothèques se rencontrent et collaborent, les bénéfices pour les élèves sont palpables.

Comment dès lors expliquer que toutes les écoles ne soient pas touchées par ce type d'activités ? Parmi les raisons invoquées par les 45 % de directeurs d'écoles primaires qui déclarent ne pas collaborer avec une bibliothèque publique, on peut pointer les raisons matérielles, mais aussi le fait que la bibliothèque n'a jamais contacté l'école pour organiser une activité ou encore un manque d'informations sur les collections disponibles et les possibilités d'activités. D'un point de vue institutionnel, on relève plus de collaborations entre écoles et bibliothèques lorsque des représentants des unes ou des autres participent aux réunions des organes de concertations respectifs. Peut-être faut-il lire dans ces réponses la nécessité de privilégier des modes de communication de proximité, passant notamment par des contacts personnels. Nombreux ont insisté sur l'importance d'un coup de fil ou d'une rencontre pour le développement de partenariats. Les bibliothèques qui tenteraient d'amorcer des contacts avec de nouvelles écoles devraient y être bien accueillies, puisque les directeurs se déclarent massivement prêts à s'engager dans ce type de collaborations.

Le défi le plus important à relever pour les bibliothèques consiste sans doute à assurer une continuité entre les activités amorcées dans l'enseignement primaire et celles implantées au niveau secondaire. En effet, bien que nous manquions d'informations à ce niveau, quelques indices montrent l'urgence d'une attention particulière envers les adolescents. Ainsi, la recension des données dans différentes enquêtes² montre qu'une lente érosion des pratiques s'opère au fil de la scolarité : 60 % des élèves de 4^e primaire empruntent des livres pour le plaisir au moins une fois par mois, pour 36 % en 2^e secondaire... et 25 % – surtout des filles – à 15 ans. Le décrochage n'affecte pas de la même manière tous les élèves : il est plus marqué dans l'enseignement pro-



© Céline Lambotte

fessionnel. Certaines enquêtes témoignent également de la sous-exploitation des bibliothèques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire.

Un important travail de sensibilisation auprès des directions et des enseignants de l'enseignement secondaire doit donc sans doute être entrepris, ou intensifié, pour que se poursuivent tout au long de la scolarité des dynamiques positives autour du livre et de la lecture. Au niveau de l'enseignement secondaire, il est peut-être plus difficile d'emporter l'adhésion sur les bénéfices de partenariats avec des bibliothèques publiques. Cela devra sans doute passer par des activités adaptées à contraintes plus serrées en termes de temps et de déplacements. Cela devra sûrement passer par le décloisonnement des activités de « lecture pour le plaisir » et de « lecture pour apprendre », car il ne faut pas seulement convaincre les professeurs de français, mais que les projets de partenariats soient portés par les directions et les autres enseignants. Les élèves en difficulté en lecture risquent en effet d'être pénalisés tant dans de nombreux domaines de la scolarité que dans leur vie d'adultes. ■

- (1) Les résultats complets de l'enquête auprès des directeurs de l'enseignement fondamental et des bibliothèques publiques sont disponibles à l'adresse : <http://www.ulg.ac.be/pedaexpe/structure/personnel/pub/enquetebibliothèques.pdf>
- (2) Voir à ce sujet Baye, A., Lafontaine, D., Vanhulle, S. (2003). *Lire ou ne pas lire. : état de la question*, in *Les Cahiers du C.L.P.C.F.*, n°4.

La communication des bibliothèques d'une frontière à l'autre...

par **Dominique AROT**,

Conservateur général des bibliothèques de Lille,
auteur de *Les partenariats des bibliothèques*

« Qui ne communique pas, n'existe pas. » C'est la rude loi et le principe de réalité de notre société médiatique. Dans ce contexte, les bibliothèques occupent une position paradoxale : elles sont par essence des institutions de diffusion et de communication d'écrits, de sons, d'images, des espaces de dialogue entre lecteurs, mais elles sont aussi des lieux quotidiens, banalisés, au fond, peu spectaculaires. Les files d'attente devant les grandes expositions des musées ou les guichets d'opéras frapperont toujours plus les esprits que les nombreux lecteurs de tous âges et de toutes origines sociales qui, dans les quartiers des villes, investissent les médiathèques à longueur de semaine et d'année.

Il est une autre tension, une autre ambiguïté : les bibliothèques souhaitent communiquer pour leur propre compte, mais elles doivent aussi demeurer conscientes qu'elles s'insèrent dans des collectivités plus larges : la commune (vous parlez en Belgique de « pouvoir organisateur »), la communauté, la région, le pouvoir fédéral. Et, comme vous tous, à Lille, je dois veiller à la bonne place des logos des financeurs sur les affiches ou sur les cartons d'invitation et répondre aux mêmes questions : le site web de la bibliothèque doit-il être autonome ou s'inscrire dans le portail de la ville ? Puis-je éditer une feuille d'informations distincte du bulletin municipal ? Les bibliothécaires se trouvent ainsi, et parfois de manière conflictuelle, à la frontière de la communication institutionnelle et de la communication politique.

Sans vouloir dresser une typologie détaillée des documents de communication des bibliothèques, on peut sommairement les classer en deux catégories : d'un côté les informations pratiques concernant les services réguliers de la bibliothèque (guide du lecteur, adresse, horaires, conditions d'emprunt, etc.), de l'autre, les informations liées à des manifestations ponctuelles ou exceptionnelles. Il appartient aux responsables des bibliothèques de mesurer l'impact qu'ils souhaitent pour chaque type de support ou de manifestation. Un gestionnaire avisé (c'est une qualité qu'on attend de plus en plus des bibliothécaires) devra évaluer les dépenses en budget et en temps qu'il envisage d'investir raisonnablement dans l'un ou l'autre type de document.

Les supports de communication belges ou français proposent le même éventail : du document « maison » produit par un bibliothécaire ou un stagiaire possédant un joli coup de crayon (ou de souris) jusqu'aux campagnes régionales, communautaires ou nationales bénéficiant d'un gros budget permettant de rémunérer un artiste de renom. Les bibliothécaires toujours prompts à rappeler, à juste titre, leur légitimité professionnelle perdent parfois de vue, dans l'urgence ou dans le besoin, qu'être graphiste est un métier...



© Céline Lambiotte

Mais d'autres voies, parfois plus modestes, peuvent être suivies : dirigeant, il y a quelques années, le travail de fin d'études d'un futur conservateur sur la politique de communication de la bibliothèque publique de Toronto, j'avais été frappé par la multiplicité de documents produits par nos collègues canadiens, sans véritable ligne graphique, sans souci de faire systématiquement joli, mais avec une attention remarquable à toutes les catégories de lecteurs et au contenu de ce qui était diffusé.

Il faut aussi bien sûr s'attarder sur ce nouveau mode de communication interactif que constituent désormais les sites web des bibliothèques. Même si l'on retrouve à leur propos la même tension entre forme et fond, entre esthétique et contenu, ils offrent des possibilités nouvelles à moindre coût. Ainsi, de très nombreux lecteurs possèdent aujourd'hui une adresse électronique qui peut leur être demandée lors de leur inscription. Il devient alors plus facile de leur diffuser de manière personnalisée et sélective les informations concernant la bibliothèque. L'édition sur le site de la bibliothèque d'un calendrier des manifestations facile à compléter et à corriger, même en dernière minute, peut également entraîner une nouvelle répartition entre documents de communication imprimés et informations déclinées exclusivement en ligne.

Il est un dernier point qui me tient à cœur : les premiers communicants des bibliothèques sont les bibliothécaires eux-mêmes. Leurs qualités d'accueil, leur sens du dialogue, leur compétence font souvent autant, voire plus, pour l'image de la bibliothèque que le document graphique le plus achevé...

Ce qui demeure au-delà de ces différentes stratégies, c'est l'impératif, partagé aujourd'hui par tous les bibliothécaires, d'une communication valorisante pour les bibliothèques et utile à tous leurs lecteurs, actuels ou potentiels. ■

POUR VOUS SERVIR...

Les relations des bibliothèques avec la presse

(article extrait de *BIBLIOTHÈQUE(s)*, déc. '04)

par *Marielle de MIRIBEL*,
formateur consultant à Médiadix

Présidente de la section Management et Marketing à l'Ifla, Marielle de Miribel a beaucoup travaillé sur l'image des bibliothèques. Elle a rédigé pour l'A.B.F. (Association des bibliothécaires français) un vademecum des bonnes relations entre bibliothécaires et journalistes. Pour que les uns puissent travailler avec les autres, encore faut-il savoir comment les uns et les autres fonctionnent.

Entre les bibliothécaires et les journalistes, on observe de manière générale une méconnaissance réciproque. La collaboration ne fonctionne pas très bien et les reproches sont mutuels. Qu'entend-on ?

Du côté des bibliothèques : « Ce que nous faisons ne les intéresse pas ». « Ils ne diffusent que 10 % des informations que nous leur donnons ». « Ils ont des exigences de délais que nous ne pouvons honorer ». « Ils voient les choses par le petit bout de la lorgnette ». « Ils ont un regard déformé sur nos activités ».

Du côté des journalistes : « Nous ne savons pas ce qui se passe vraiment ». « C'est un univers opaque ». « Il ne se passe rien ou pas grand-chose d'intéressant ». « Nous n'avons pas d'informations utilisables à diffuser ou susceptibles d'intéresser notre lectorat ». « Nous n'avons pas de vrai contact ».

LE RÉSULTAT ?

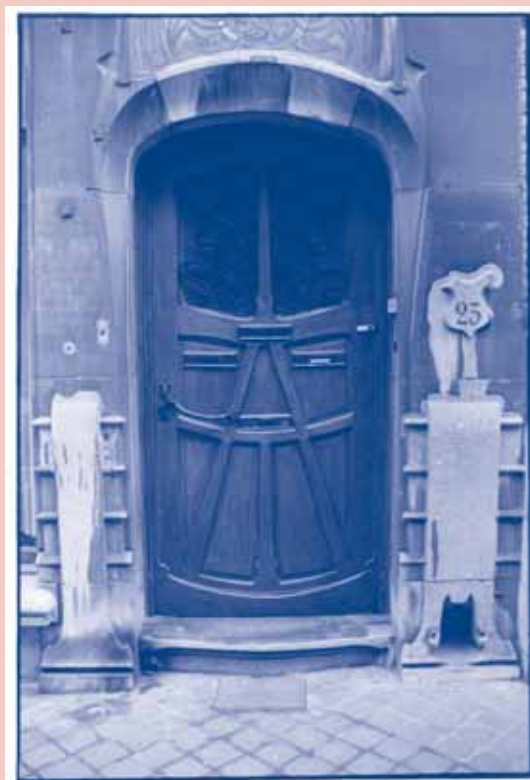
Chacun reste sur son quant à soi et la collaboration ne se fait pas ou mal, et chacun ressent ce que l'on nomme d'ordinaire des émotions négatives, c'est-à-dire du ressentiment, de l'amertume ou une colère larvée accompagnée d'un sentiment d'injustice et d'incompréhension. Pourtant, les bibliothèques ont besoin des journalistes pour faire connaître leurs activités et accroître leur notoriété qui en a toujours besoin. Les journalistes sont des leaders d'opinion, et à ce titre, des personnes qui ont un impact considérable sur l'institution. Les ignorer ou les mépriser par méconnaissance de leurs propres contraintes professionnelles, revient à dépenser beaucoup d'énergie pour faire vivre la bibliothèque sur un projet, tout en négligeant de transmettre l'information aux gens dont c'est le métier de la transmettre.

Pour changer cette situation, beaucoup d'actions sont à mettre en œuvre de la part des bibliothèques et, en particulier, une gestion maîtrisée de leur communication institutionnelle et événementielle, avec un vrai responsable de la fonction transversale de communication. Mais pour se recentrer sur la question de la relation avec la presse, si le dysfonctionnement est double face, comme il est illusoire de vouloir changer l'autre et ses pratiques, commençons par changer quelque chose dans les nôtres. Quoi faire ?

Comment faire autrement, et mieux ?

Il convient avant tout de savoir quel regard on porte sur la collaboration. Pour que les choses se passent bien entre les journalistes et les bibliothécaires, plusieurs conditions doivent être remplies. Il est nécessaire d'avoir une position équilibrée sans jeu de pouvoir implicite à la base. Ce qui signifie : pas de jeu de pouvoir ni de dévalorisation de part et d'autre, du style : « Je te manipule, parce que j'ai peur que tu me manipules », ou « j'ai peur que tu ne me méprises, alors je te méprise », ou encore : « j'ai peur que tu ne reconnaisse pas mes compétences professionnelles alors je nie les tiennes ». Le métier de bibliothécaire est un métier honorable, aux valeurs fondées sur le respect, la connaissance et la liberté de l'autre, et le métier de journaliste est un métier également honorable, fondé lui aussi sur les mêmes valeurs. Seules les modalités de mise en œuvre de ces valeurs changent.

Une connaissance du métier et des contraintes de l'autre est aussi nécessaire. « Suis-je au clair avec le métier et les contraintes du journaliste ? Ai-je conscience que c'est un métier, au même titre que celui de bibliothécaire, qui est, quant à lui, si peu reconnu ? Que sais-je de ses propres contraintes, des règles du jeu, du rythme de travail en matière de presse ? »



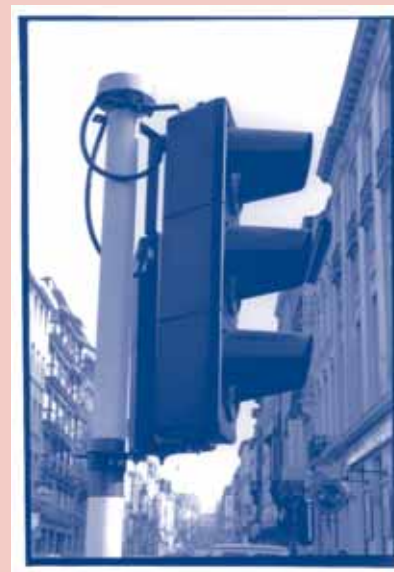
© Le Chemin de la Lettre, lettre A.



© Le Chemin de la Lettre, lettre B.



© Le Chemin de la Lettre, lettre C.



© Le Chemin de la Lettre, lettre E.

Il est indispensable de construire et d'entretenir un réseau relationnel. Comme dans toute gestion de projet, les relations avec la presse sont des relations de personne à personne et non d'institution à institution. On travaille, on collabore avec des gens et non avec des entités. Et donc, toute relation avec des personnes se construit, se travaille, se nourrit dans la durée et dans le quotidien. Un réseau relationnel demande de l'énergie, de l'attention, du goût, du plaisir, du temps. Il faut, en général, deux ans pour construire des relations de confiance avec des partenaires professionnels, deux ans pour devenir soi-même un leader d'opinion et un nœud d'information. Alors, ce n'est plus le bibliothécaire qui quémande des informations à diffuser, mais ce sont ses propres partenaires qui le sollicitent pour diffuser de l'information et participer à des projets communs. L'échange se fait, le partage entre celui qui donne et celui qui obtient devient plus fluide, et chacun repart satisfait de la transaction, qui augure de futures collaborations tout aussi satisfaisantes.

CONCRÈTEMENT ?

Le bibliothécaire doit pouvoir répondre aux contraintes du journaliste qui sont : avoir de la matière et de la matière « intéressante », et fiable. Traiter des nouvelles, c'est-à-dire quelque chose de nouveau. Traiter des nouvelles susceptibles d'intéresser son lectorat, lectorat différent selon les organismes de presse. Recevoir l'information au moment nécessaire, ni avant, ni après. Traiter rapidement l'information. Une information, une fois diffusée, est une information périmée.

Du côté du bibliothécaire, cela signifie anticiper sur le besoin du journaliste et lui fournir les informations dont il a besoin, pour la rubrique dont il a la charge, et seulement celles dont il a besoin et quand il en a besoin.

Par ailleurs, le journaliste est au service d'un organe de presse spécifique, avec un profil et un lectorat spécifiques; donc une information utilisable et intéressante pour l'un peut être sans intérêt pour un autre. Au bibliothécaire à anticiper et à reconnaître quel type d'information est susceptible d'intéresser tel type de presse. Exactement comme un auteur ou

un chercheur se renseigne sur le profil d'un périodique ou d'un éditeur avant de lui proposer un article ou un ouvrage.

En deux mots, le bibliothécaire doit accepter qu'il lui faut :

1. **Fournir de la matière appropriée**
Des informations courtes.
Des informations rapides.
Des informations fiables.
Des informations attractives, avec un titre accrocheur.
Une périodicité d'informations et un calendrier très précis qui correspondent aux besoins du journaliste.
Un texte déjà calibré qui correspond aux nécessités de la rubrique concernée; une brève n'est pas un article de fond.
2. **Comprendre**
Qu'un texte aussi intéressant soit-il, est inutilisable, et donc non diffusé, si :
Il arrive trop tard.
Il est trop long ou trop court.
Le style ne correspond pas à la rubrique concernée.
L'information n'est pas fraîche ni de première main.
L'information ne rentre pas dans le cadre.
L'information n'est pas autorisée, ou validée.
L'information n'est pas susceptible d'intéresser le lectorat.

Un vrai partenariat avec la presse ne s'invente ni ne s'improvise. Il demande de l'investissement en temps, en énergie, en disponibilité, en écoute, en curiosité, en faculté d'adaptation et en réactivité. Chaque journaliste a ses propres manières de fonctionner, et donner ici un mode d'emploi serait à mon avis illusoire. La meilleure manière de faire est encore de n'avoir pas d'a priori, de chercher à se renseigner, à s'informer, à comprendre, de faire des rencontres et de nouer des liens, d'entretenir de bonnes relations, dans la durée. Et aussi, de se mettre à la place non seulement du journaliste, mais aussi de son lectorat.

Bonne route... ■

La Fondation Prométhéa : pour constituer un dossier de mécénat

par **Chantal PIRLOT**

directrice

Créée en 1985, Prométhéa est une association sans but lucratif ayant pour objet la promotion des arts et du patrimoine via le développement du mécénat et de sa pratique. Carrefour entre les mondes politique, économique et culturel, Prométhéa les informe des diverses opportunités de partenariats existantes et les conseille dans leur concrétisation. Les entreprises voient également en Prométhéa une plate-forme d'information en matière fiscale.

La mission prioritaire de Prométhéa est de développer des partenariats fructueux entre les secteurs culturel et économique. Pour ce faire, l'association joue premièrement un rôle d'intermédiaire en diffusant l'information relative au mécénat et en organisant des événements de relations publiques afin d'élargir son réseau de contacts et de mettre en rapport direct responsables culturels et chefs d'entreprise.

Participant à des travaux de recherche et à l'encadrement de mémoires d'étudiants sur le mécénat, Prométhéa a constitué un centre de documentation consultable sur simple demande. Elle réalise une publication trimestrielle distribuée à 5.100 exemplaires, le *A-Magazine*, ainsi que des brochures spécifiques (*Mécénat : mode d'emploi*, *Aide-mémoire fiscal*, ...).



Le développement de partenariats entre les secteurs culturel et économique se fait au travers de diverses initiatives. Prométhéa oriente d'une part les entreprises dans l'élaboration et l'application de leur politique de mécénat et répond concrètement à leurs demandes précises en la matière.

D'autre part, Prométhéa travaille aux côtés des responsables culturels en leur offrant gratuitement un service de conseils, voire en entamant une démarche de prospection auprès du secteur privé. En 2004, Prométhéa a collaboré avec plus de 270 responsables culturels et près de 50 demandes de mécénat ont abouti, partiel-

lement ou totalement.

En collaboration avec la Direction générale du Ministère de la Communauté française, Prométhéa propose des formations visant à rendre plus performantes les démarches des acteurs culturels recherchant un soutien auprès du secteur privé. Ces formations visent avant tout au pragmatisme. Connaître les attentes du secteur privé en matière de sponsoring, établir les différentes sources de financement possibles, évaluer le potentiel de mécénat d'un projet culturel, développer des retours en termes de visibilité et de relations publiques à proposer à l'entreprise, structurer un dossier de sponsoring, organiser une prospection efficace, ... tels sont les thèmes abordés et illustrés par Chantal PirLOT, Administrateur délégué de Prométhéa, et par des responsables d'entreprises.

Prométhéa est également l'un des onze membres fondateurs du CEREC (Comité Européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture) et développe des contacts avec les différentes fondations de mécénat européennes et internationales. ■



© Céline Lambotte

Infos :

Fondation Prométhéa, 60 rue de la Concorde à 1050 Bruxelles.

Tél. : 02/513.78.27 – fax : 02/502.26.57

Mél : info@promethea.be – Site : www.promethea.be

DES PARTENARIATS DÉVELOPPÉS PAR LES BIBLIOTHÈQUES

La Bibliothèque des Riches-Clares : pour une visibilité accrue

par *Marie-Angèle DEHAVE*

bibliothécaire en chef de la Bibliothèque des Riches-Clares (Ville de Bruxelles)

Voici vingt ans très exactement que la Bibliothèque des Riches-Clares a entamé une politique visant à accroître la visibilité de ses services et de ses collections.

La première exposition réalisée était consacrée à la musique classique, à l'occasion de l'Année de la Musique, et avait bénéficié, déjà, du partenariat du Centre culturel des Riches-Clares, qui s'était associé à la manifestation en présentant un récital de piano le soir du vernissage. Bien d'autres thèmes furent abordés après la musique classique et chaque exposition fut l'occasion de rencontrer d'autres passionnés, des associations, des particuliers qui, très généreusement, ont toujours mis à notre disposition les documents qui allaient enrichir les collections que nous présentions. L'accueil que nos projets ont reçu partout, auprès de vénérables institutions comme de personnalités connues, nous a évidemment encouragés à persévérer.

Voici sept ans, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'être contactés par Jacques De Decker qui s'étonnait de voir de nombreux écrivains flamands reçus à la Hoofdstedelijke bibliotheek, au centre de Bruxelles, alors que les écrivains francophones ne faisaient l'objet d'aucune sollicitation de notre côté. Ce n'était certes pas l'envie qui nous en manquait, mais plutôt la difficulté d'organiser des rencontres littéraires de haut niveau sans un spécialiste des Lettres belges à nos côtés. Jacques De Decker nous ôta ce souci en proposant de diriger lui-même les entretiens qui rencontrèrent un succès immédiat. Les « Coups de midi des Riches-Clares », inaugurés en mars 1998, se poursuivent très régulièrement à raison de dix rencontres annuelles.

Aussi déterminante que la collaboration que nous a apportée Jacques De Decker, a été celle que nous assure l'Institut Cooremans (Haute Ecole Francisco Ferrer, Ville de Bruxelles).

Le dynamisme de son directeur, Luc Cooremans, a permis d'ouvrir plusieurs cycles de manifestations en partenariat avec son institut : les « Rencontres interculturelles », inaugurées par Farouk Mardam Bey, les « Colloques littéraires et gastronomiques » qui allient avec bonheur conférences littéraires et découvertes culinaires : Georges Simenon et les recettes de Madame Maigret, Charles de Lorraine et un souper XVIII^e reconstitué en son palais du Coudenberg, Tintin et des buffets aux saveurs de tous les pays visités par le petit reporter, Colette et la recons-

titution du repas que lui avaient offert les académiciens Goncourt... Des « Rencontres politiques » sont également organisées avec l'asbl Impact Cooremans, au cours desquelles Freddy Thielemans, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, mène l'entretien autour du livre présenté par son auteur.

Citons aussi l'Ambassade de Finlande qui a marqué sa prédilection pour la Bibliothèque des Riches-Clares pour la présentation des lettres et des écrivains finlandais à Bruxelles, le partenariat que nous assure l'Ambassade de France, à chaque fois que nous invitons des conférenciers français, la collaboration désormais bien établie avec Europalia Un programme de manifestations culturelles aussi diversifiées, des partenariats aussi variés que le sont les collections d'une bibliothèque publique, qui se sont intensifiés d'année en année et dont le succès nous donne souvent le sentiment d'avoir gagné un triple pari : faire connaître la Bibliothèque publique, conforter sa présence au cœur de la ville et l'inscrire parmi les lieux culturels reconnus. ■



© Céline Lambiotte

Plus et mieux dans de nouveaux locaux

par Fabienne GERARD, Bibliothèque « La Rollandine » à Saint-Ghislain

avec la collaboration de Laure GLOIRE, Bibliothèque de l'Espace Maurice Carême à Anderlecht

et Francis ALBERT, Bibliothèque de Oupeye

Habiter un nouvel espace peut être l'occasion de mener une réflexion approfondie sur les objectifs et les priorités que nous fixons à nos bibliothèques. Si l'évolution du métier de bibliothécaire nous conduit à de nouveaux types d'activités (multimédia, expositions, animations...), il n'est pas toujours facile de les mettre en oeuvre dans le cadre de nos locaux souvent mal adaptés. D'autre part, nous ne sommes pas toujours bien outillés pour faire connaître à nos publics l'ensemble des services et actions que nous menons.

Le déménagement ou réaménagement de lieux permet de mettre en place de nouvelles stratégies pour mieux atteindre nos cibles. Dans les bibliothèques d'Anderlecht, Oupeye et Saint-Ghislain, occupant de nouveaux locaux depuis moins de deux ans, nous avons mis en place plusieurs dispositifs destinés à favoriser la découverte de nos collections de documents :

- Les espaces sont aménagés pour faciliter la circulation de tous les usagers y compris les personnes handicapées. Des équipements pour améliorer l'accès aux locaux des personnes à mobilité réduite ont été réalisés. De plus, l'Espace Maurice Carême à Anderlecht s'est doté de matériel informatique destiné aux personnes mal et non-voyantes.
- L'espace est réfléchi pour que chaque personne puisse s'approprier l'endroit. A Saint-Ghislain, les différentes activités de la section adultes sont intégrées dans un seul grand espace. Le mobilier délimite des plus petits coins où chacun peut s'occuper selon son choix. A Anderlecht, plusieurs salles permettent des activités variées : salle polyvalente avec foyer d'accueil, salle multimédia, salle d'animation, petit studio d'enregistrement et jardin.
- Des vitrines, des tables ou des présentoirs installés à des endroits stratégiques (donnant sur la rue, dans des lieux de passage, aux entrées des sections, ...) permettent de mettre en valeur les collections de manière thématique. Ils sont régulièrement actualisés, en

fonction des événements internationaux, nationaux ou de l'actualité locale. Placés à rue, ils attirent le lecteur intéressé par l'un ou l'autre des documents proposés à sa curiosité. A Oupeye, les vitrines donnent également à voir des éléments d'expositions de la bibliothèque ou d'un partenaire extérieur, reflets d'une ouverture sur le monde.

- Une grande attention est portée à la zone d'accueil et d'information : elle permet aux utilisateurs d'accéder à une variété d'informations. Parmi celles-ci, des renseignements concernant le fonctionnement de la bibliothèque (horaires, modalités de prêt ou de consultation, services offerts) sous formes de signets, plaquettes ou dépliants, des informations culturelles locales ou régionales.
- La communication par le biais des TIC prend son essor au sein de nos bibliothèques et contribue au renouvellement de l'image de celles-ci auprès du public. Souvent, un déménagement permet d'offrir un nouveau service consacré au multimédia : prêt de documents sur support numérique, consultation de ces documents et/ou d'Internet, utilisation de logiciels bureautiques ou autres.
- Afin d'intensifier la communication des actions des bibliothèques, des bulletins d'information sont réalisés et des sites internet créés dans l'espoir que, grâce à la multiplication des canaux d'information, nous toucherons un plus grand nombre de personnes et leur donnerons l'envie de fréquenter nos bibliothèques.

Les investissements consentis pour améliorer le cadre dans lequel nous recevons le public portent leurs fruits et les bibliothèques se débarrassent progressivement de l'image poussiéreuse qu'elles traînaient auparavant. Le public de nos bibliothèques est conscient de l'effort fourni pour lui rendre un service de meilleure qualité. Le bouche à oreille fonctionne, de nouveaux usagers s'inscrivent dans nos institutions. Un mouvement est amorcé. Pourvu qu'il puisse continuer ! ■

Des petits déjeuners lecture à Mouscron

par Carine REMMERY,

directrice de la Bibliothèque de Mouscron

La Bibliothèque de Mouscron organise depuis trois ans les petits déjeuners lecture qui se déclinent sous trois formules différentes :

1. Echanges de lectures, de coups de cœur. La matinée est alors animée par le comité des usagers.
2. Présentation d'une thématique, d'un genre littéraire, ou d'une sélection spécifique (rentrée littéraire, sélection du festival du premier

roman de Chambéry, ...)

3. Rencontre avec un ou plusieurs auteurs, animée par un ou une bibliothécaire.

L'organisation de ces petits déjeuners fait se rencontrer à la fois les pouvoirs publics et les entreprises privées.

D'emblée, pour la mise en place de ce projet, nous avons fait appel aux

entreprises privées qui, soit nous allouent une somme pour l'année, soit nous offrent les produits de leur production : la firme Storme offre le café, les tasses et les combi-pack, la boulangerie Pierre Alain nous offre les petits pains et les croissants et, lors de la venue des auteurs, un restaurateur nous offre les repas du samedi midi.

En contrepartie, nous apposons sur tous les documents édités les logos des commerçants participants : cartons d'invitation (dont les dessins ont été réalisés par les classes de l'Académie des beaux-arts de Mouscron), mails, dossier de présentation des activités, affiches.

Une manière de faire participer activement les commerçants aux activités organisées par la bibliothèque. Ce type de partenariat nous permet, en recevant croissants et café, d'accueillir notre public de manière très

conviviale sans frais, et d'autre part, les commerçants bénéficient d'une publicité gratuite qui est diffusée largement puisque :

1. Les mails sont envoyés à un carnet d'adresses d'environ 500 personnes, sans compter les destinataires qui le transmettent à leur tour à leur fichier d'adresses.
2. Les cartons d'invitation sont édités à 350 exemplaires pour les petits déjeuners échanges de lectures et à 1000 exemplaires pour les deux autres formules.
3. Les affiches sont imprimées à 40 exemplaires et apposées en ville par les stewards de la commune.

Une formule d'une gestion simple et efficace, où chaque partie trouve son compte. ■

NOUVEAUX PUBLICS ET NOUVEAUX OUTILS

Nouveaux médias en bibliothèque

par *Jean-Michel DEFAWE*,
président de la F.I.B.B.C.

Les bibliothèques de notre Communauté sont-elles prêtes à jouer un rôle actif dans la société de l'information ? En ont-elles les moyens ou les condamne-t-on à rester en dehors de ces enjeux fondamentaux ? Quelles sont les difficultés auxquelles il faut faire face d'urgence pour que ces idées ne soient pas que généreuses et restent seulement sur le papier ? Nous voudrions entamer cette réflexion avec vous.

Le Conseil supérieur des Bibliothèques publiques, sur le plan des principes et des idées directrices, est très clair dans son avis n° 22. Pour lui, la bibliothèque publique est, par essence, une interface entre les gens, l'information et les idées. Elle se doit d'allier tant les services traditionnels, intégrant les collections multimédias de consultation et de prêt que des services numériques reliés aux réseaux d'information à travers le monde. Le Conseil est bien dans la ligne de la politique européenne, qui depuis le Conseil de Lisbonne en 2000, revendique, pour toutes et tous, l'accès à une véritable société de l'information et de la connaissance.

Malgré les prises de position des hommes et femmes politiques de tous bords, la situation sur le terrain est beaucoup moins idyllique.

Contrairement à ce qui se passe dans tous les pays européens ou en

Communauté flamande, la diffusion de médias sonores ou multimédias reste une exception dans le réseau des bibliothèques publiques de la Communauté française. La raison est historique. Une législation vieille de presque cinquante ans a confié à une asbl subventionnée le développement de l'accès à ces médias. La Médiathèque s'est engagée dans ce combat avec beaucoup de compétences et d'expertise, le regard braqué sur l'avenir. Aujourd'hui cependant, les bibliothèques de la Communauté apparaissent, pour les jeunes, un peu comme des supermarchés sans produits d'appel. Elles doivent tout miser sur le média écrit sans même espérer sur un regard posé sur un livre ou une revue lors de la réservation d'un quelconque CD.

Le développement de synergies nouvelles entre la Médiathèque et les bibliothèques nous semble capital dans les combats que ces secteurs doivent mener autour du numérique, des problématiques de droit d'auteur et du subventionnement de l'emploi culturel. Une première réponse serait la création et le soutien des pouvoirs publics à une fédération des « thèques », regroupant les deux partenaires historiques, pour les aider à « inventer demain » sous peine de difficultés qu'en dehors des spécialistes des nouvelles technologies peu de personnes soupçonnent même.

Autre réflexion. A une période où les médias explosent, il faut oser écrire que la législation sur les bibliothèques publiques est complète-

ment dépassée. Imaginée à l'époque des disques vinyles, elle ignore complètement le numérique et ses impacts. Ses exigences sur les titres professionnels sont, sur ce plan, particulièrement révélatrices. Aujourd'hui, un décret sur l'emploi gère transversalement ce problème à travers les secteurs de la Communauté. Nulle part, on ne rencontre d'exigence de titres particuliers. L'aide est maximale (10 points). A l'opposé, le secteur des bibliothèques a des demandes très pointues subventionnées à hauteur de 8 points pour les bibliothèques de droit privé et de 6,25 points pour celles de droit public. Que l'on ne se méprenne pas : nous sommes de fervents défenseurs de la professionnalisation des bibliothèques avec ses spécialistes du média « livre ». Nous estimons cependant qu'il est incohérent de ne pas permettre la prise en compte, dans les bibliothèques, d'informaticiens, de cyber-assistants, de médiateurs, animateurs et formateurs. La Communauté française, qui ne subventionne plus qu'une faible partie du coût de la Lecture publique en Communauté française, comme le révèlent les plus récentes études de l'Administration, peut-elle encore imposer de telles exigences restrictives ? Pour se convaincre du contraire, il suffit de passer quelques heures dans la section internet d'une bibliothèque : on se rend vite compte de la nécessité de la présence de spécialistes sur le terrain pour simplement maintenir l'outil à la disposition de tous.

L'institutionnel n'échappera pas à nos commentaires sur le sujet. Pour résoudre ses problèmes, la Belgique a mis en place un système de structures politiques complexes. Malheureusement, la transmission entre ces niveaux de pouvoir ne fonctionne pas très bien. Ainsi, dans le domaine des nouveaux médias en bibliothèque, l'opération wallonne d'aide à l'informatisation des bibliothèques, qui a fonctionné une année et a apporté une aide de près de 220.000 €, a été bloquée sous prétexte qu'il n'existe pas d'accord de coopération entre la Communauté et la

Région pour ce secteur. De plus, la Région wallonne développe, individuellement, un Plan Mobilisateur sur les Technologies de l'Information et de la Communication (PMTIC), richement doté, en ne tenant pas compte des 565 bibliothèques de proximité développées à travers le territoire. Avant de lancer des initiatives diverses créant un univers parallèle aux bibliothèques sans l'appui d'une démarche professionnelle, il faut que l'on envisage, d'urgence, un partenariat avec les autres secteurs communautaires et régionaux dans la mise à disposition des différentes formes d'écrits ou de documents numériques. La rigueur budgétaire, ennemie de la dispersion, nécessite un peu de cohérence.

Pour conclure, nous reviendrons à cet avis n°22 du Conseil supérieur des Bibliothèques publiques. Il suggérait, pour soutenir les nouveaux médias en bibliothèque, une série d'initiatives concrètes. En vrac, étaient évoquées la création, dans le cadre des aides à la presse, d'une banque de données réservées aux bibliothèques publiques de notre Communauté, qui aurait, sans aucun doute, un effet promotionnel au niveau du grand public, de même que la création d'un consortium de bibliothèques publiques pour l'achat de ressources numériques en ligne. Le Conseil suggérait également la mise en place d'un nouveau service permettant aux bibliothèques d'être, pour les citoyens, les lieux privilégiés de coopération pour l'E-gouvernement (accès aux documents administratifs, rentrées de documents via Internet, consultation de données...). Il évoquait le développement d'espaces numériques du savoir et la numérisation de fonds régionaux ou précieux pour la mise à disposition du public. Bref, on y trouvait cinq pages de suggestions pour que les bibliothèques puissent poursuivre leur mission face aux nouveaux médias. Ne serait-il pas intéressant de se pencher, une nouvelle fois, sur les suggestions de ce Conseil d'avis de notre Ministre pour se forger de nouvelles lignes directrices d'un projet d'avenir ? ■

Les publics se diversifient

par **Stéphane DESSICY**,

directeur de la bibliothèque de Schaerbeek

Depuis une quinzaine d'années, de « nouveaux publics » sont apparus dans les bibliothèques de nos grandes villes : jeunes issus de l'immigration, chercheurs d'emploi, adultes apprenants, seniors actifs...

Avec plus ou moins de bonheur, nous nous sommes efforcés de nous adapter à ces différents usagers :

- Notre équipe a participé à une formation à la communication et à la négociation en contexte interculturel (Voir *Lectures* n° 101).
- Nos conditions d'accueil ont été adaptées et les espaces ont été décloisonnés pour permettre à chacun de trouver sa place, sans se sentir catégorisé.
- Des services spécifiques ont été lancés (Section multimédia, méthodes de langues, Services études et profession, comptoir Média-thèque...).



© Photo : Kaycy Dunga

- De nombreux partenariats ont été instaurés avec le « tiers réseau » : Associations et maisons de quartier, pôles commerçants, écoles, crèches et garderies...
- Des animations « hors les murs » ont favorisé l'appel de non-usagers : les « Bibliothèques de parc », les braderies et fêtes de quartiers, les « Livres en balade »...
- Les groupes d'adultes apprenants ou en alphabétisation font l'objet de programmes spécifiques.
- Des événements (Ecrits-vins, l'Art d'aimer, le Printemps turc, le Bénin, L'Enfant et la ville...), permettent régulièrement de brasser les publics, les disciplines et les thématiques.
- Le site Internet *Bibliothèques-schaerbeek.be* nous permet de toucher (à distance) des milliers de nouveaux utilisateurs, souvent plus jeunes.



© Photo : Kaycy Dungleja

UNE REMISE EN QUESTION INDISPENSABLE

Et pourtant, trop occupés à défricher le terrain, à adapter notre offre, à chercher les moyens de l'action, nous manquons d'un certain recul. Nous nous préoccupons plus de la qualité de nos collections, de nos services et de nos animations que des publics eux-mêmes et aujourd'hui, si nous n'y prenons garde, cette politique volontariste risque bizarrement de produire des effets indésirables, voir pervers.

Notre investissement est tel que ces publics que l'on dit 'spécifiques' finissent par monopoliser plus de moyens et d'énergie que notre public 'traditionnel'. Les jeunes issus de l'immigration eux-mêmes, qui avaient pris le chemin de la bibliothèque il y a dix ans, nous ont souvent abandonnés faute d'un accompagnement personnalisé et de réponses à leurs attentes. Certes, ils ont été remplacés par d'autres enfants, mais ne devons-nous pas maintenant plus fidéliser que conquérir ? La question à se poser aujourd'hui n'est donc plus « Comment les faire venir ? », mais plutôt « Que peut-on faire avec eux ? ».

De même, par notre site web, le nombre d'utilisateurs à distance ne cesse d'augmenter. Mais qui sont-ils et que veulent-ils ? Répondons-nous vraiment à leurs attentes dans ce domaine, qui leur donne pourtant une occasion unique d'échanges et surtout de prise de parole, instruments indispensables d'une citoyenneté responsable.

Malgré tous ces efforts d'ouverture, d'adaptation, de compréhension, quelle image nos bibliothèques, nos bibliothécaires, continuent-ils à projeter ? Sommes-nous conscients que cette image reste un frein à la fréquentation de nos services ?

Enfin, à force de « surfer » sur les vagues porteuses comme celles de la multiculturalité, de la lutte contre l'illettrisme, de la résorption de la fracture numérique, de l'intégration des personnes handicapées, ne plongeons-nous pas tête baissée dans le piège de la stigmatisation, donc de ghettoïsation ?



© Photo : Kaycy Dungleja

EXPLORER DE NOUVEAUX TERRITOIRES...

Nous voulons maintenant nous concentrer un peu plus sur les conditions d'accueil et surtout aller plus loin dans le brassage, la mise en relation, la participation des publics, pour faire de la bibliothèque un lieu de sociabilité où jeunes et adultes pourront se retrouver sans hiérarchies dans leurs usages et leurs pratiques.

C'est donc avec impatience que nous attendons l'ouverture d'une nouvelle filiale qui nous permettra de décroquer les sections jeunesse et adultes, de rassembler les ouvrages de référence et les documentaires, et de conduire une vraie politique d'activités et d'ateliers liés aux NTIC, aux ressources informatiques et bureautiques, aux activités ludo-éducatives et à l'autoformation. ■

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

• AROT, Dominique

Les Partenariats des bibliothèques / avec la collaboration de Sabrina Guadagna, Marc Sagaert, Françoise Lerouge. – Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2003. – 367 p. : ill. ; 24 cm. – (Br.) : 25,90 €.

• CALLENGE, Bertrand

Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics des bibliothèques. – Nouvelle édition. – Paris : Cercle de la librairie, 1999. – 444 p. : ill. ; 24 cm. – (Bibliothèques). – ISBN 2-7654-0777-0 (Br.) : 32,00 €.

• COLLET, Hervé

Communiquer : pourquoi, comment ? : le guide de la communication sociale. – Eaubonne : Cridec, 2004. – 607 p. ; 24 cm. – ISBN 2-915567-00-X (Br.) : 38,00 €.

• COMMUNICATION...

La Communication : état des savoirs / sous la direction de Philippe Cabin. – 2^e édition. – Auxerre : Sciences humaines éditions, 2005. – XIV-462 p. ; 22 cm. – ISBN 2-912601-29-0 (Br.) : 23,00 €.

• COMMUNICATION...

La Communication. – Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 2003. – (Revue Sociétés ; 79). – ISBN 2-8041-4242-6 (Br.) : 33,21 €.

• COMMUNICATION...

Communication et médias / sous la direction de Eric Maigret. – Paris : Documentation française, 2003. – 128 p. ; 30 cm. – (Les Notices de la documentation française). – ISBN 2-11-005419-0 (Br.) : 19,00 €.

• LAZAR, Judith

Cent mots pour introduire aux théories de la communication. – Paris : Les Empêcheurs de penser en rond, 2004. – 250 p. ; 21 cm. – (Cent mots pour). – ISBN 2-84671-086-4 (Br.) : 15,00 €.

• CONNAÎTRE ...

Connaître les publics : savoir pour agir / sous la direction de Marie-Hélène Koenig. – Villeurbanne : Institut de Formation des Bibliothécaires, 1988. – 152 p. ; 21 cm. – (La boîte à outils ; 8). – ISBN 2-910966-08-9 (Br.) : 4,00 €.

• MATTELART, Armand

Histoire des théories de la communication / Armand et Michèle Mattelart. – Paris : La Découverte, 2004. – 123 p. ; 19 cm. – (Repères ; 174). – ISBN 2-7071-4406-1 (Br.) : 7,95 €.

• METIERS...

Les Métiers de la communication. – s.l. : Studyrama jeunes éditions, 2005. – (Guides J. ; 228). – ISBN 2-84472-504-X (Br.) : 10,40 €.

• MIEGE, Bernard

La Pensée communicationnelle. – Edition augmentée. – Saint-Martin-d'Hères : PUG, 2005. – 126 p. ; 21 cm. – (La Communication en plus ; 1). – ISBN 2-7061-1248-4 (Br.) : 15,00 €.

• MUCCHIELLI, Alex

Approche par la modélisation des relations. – Paris : A. Colin, 2004. – 191 p. ; 21 cm. – (Collection U. Communication). – ISBN 2-200-26798-3 (Br.) : 21,00 €.

• PSYCHOLOGIE...

Psychologie sociale des médias / sous la direction de Pascal Marchand. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. – 324 p. ; 24 cm. – (Didact psychologie sociale). – ISBN 2-7535-0042-8 (Br.) : 15,00 €.

• SFEZ, Lucien

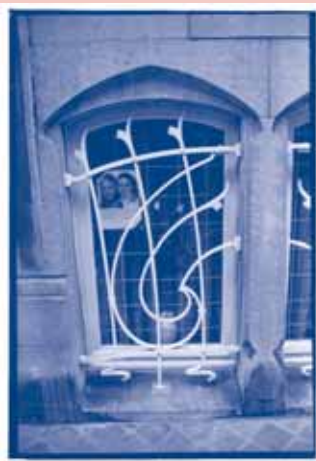
La Communication. – Nouvelle édition. – Paris : PUF, 2004. – 128 p. ; 18 cm. – (Que sais-je ? ; 2567). – ISBN 2-13-054213-1 (Br.) : 7,50 €.

• WOLTON, Dominique

Il faut sauver la communication. – Paris : Flammarion, 2005. – 224 p. ; 22 cm. – ISBN 2-08-210448-6 (Br.) : 20,00 €.



© Le Chemin de la Lettre, lettre F.



© Le Chemin de la Lettre, lettre G.



© Le Chemin de la Lettre, lettre H.



© Le Chemin de la Lettre, lettre J.